inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue n° 96
mai 1998, 27e année

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **500 FB (prix spécial)**.

— **ACTES DU PREMIER CONGRES EUROPEEN SUR LES PHENOMENES AERIENS ANORMAUX**, (éd. SOBEPS); un volume de plus de 200 pages qui reprend les interventions faites lors de ce congrès qui s'est tenu à Bruxelles (SOBEPS) en novembre 1988; un tour d'horizon des recherches de pointe en ufologie par des spécialistes de la plupart des pays européens, des U.S.A. et de l'U.R.S.S. — **850 FB**.

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **500 FB**.

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **395 FB**.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **425 FB**.

LE PIN'S DE LA SOBEPS EST ARRIVE

On nous le réclamait depuis longtemps : il est enfin là !

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : 350 FB (ou 65 FF)
1000 FB (ou 180 FF) pour 3 exemplaires

Ci-contre : le pin's SOBEPS en taille réelle.



Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

inforespace

Organe de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, asbl
Avenue Paul Janson, 74
B - 1070 Bruxelles
Téléphone : 32 - 2 - 524.28.48 (rép./enr.), 32 - 2 - 521.74.04 (mercredi et samedi)
Téléfax : 32 - 2 - 520.73.93

Président : Michel Bougard
Secrétaire Général : Lucien Clerebaut
Trésorier : Christian Lonchay
Conception et réalisation : Marc Valckenaers
Editeur responsable : Lucien Clerebaut

Imprimerie Pesesse - Haine-St-Pierre

Sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editorial

Au début du mois de décembre dernier, nous recevions une lettre qui nous plongea d'abord dans une profonde perplexité. Ce document était signé par le Dr. Theo Locher, président de la *Dr. A. Hedri-Stiftung für Exopsychologie und Epipsychologie*, dont le siège est à Zürich. Cette lettre nous annonçait, de façon tout à fait officielle, que le *Prix d'exopsychologie 1998* avait été attribué à la SOBEPS pour son action en faveur de l'ufologie depuis sa création en 1971.

Le premier moment de surprise passé, nous nous sommes enquis de la réalité de ce prix et c'est ainsi que je me suis retrouvé à Berne, dans les locaux de l'université, le 30 janvier 1998, pour recevoir ce prix (d'un montant de 9.000 francs suisses) des mains du Dr. Locher. La soirée était organisée par l'Association Suisse de Parapsychologie, chargée de l'administration de la Fondation Dr. Hedri. A la mort du Dr. Andreas Hedri de Zurich, celui-ci a légué sa fortune pour que chaque année soit attribué divers prix, dont celui dit d' « exopsychologie » pour des travaux liés à une meilleure connaissance d'une éventuelle « conscience extraterrestre ». Parmi les derniers lauréats, on trouve John Mack et David Jacobs.

Dans les attendus qui justifient ce prix, il est dit qu'il a été attribué à la SOBEPS *« en reconnaissance de ses recherches scientifiques sur les innombrables cas d'OVNI et de son grand impact sur le public par ses deux livres sur la « vague belge », traduits en diverses langues, par ses articles dans de nombreux périodiques et par sa participation aux émissions de plus d'une centaine de stations de radio et de télévision. La recherche de la SOBEPS a été favorisée par la collaboration de scientifiques de diverses universités, de la Gendarmerie, des Ministères de la Défense nationale, de la Force aérienne et d'autres institutions officielles. Ce Prix veut honorer les mérites des membres de la SOBEPS qui travaillent de manière désintéressée depuis 1971. »*

Au nom de tous les collaborateurs et membres de la SOBEPS, je veux remercier les responsables de la Fondation Dr. Hedri pour l'attribution de ce prix en leur rappelant qu'il en sera fait le meilleur usage qui soit afin de continuer à développer l'analyse scientifique des phénomènes OVNI et l'information du public à ce propos. Je tiens aussi à remercier les Drs. Locher et Rüetschi, dirigeants de l'Association Suisse de Parapsychologie, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé à Berne.

À côté de cette très bonne nouvelle, la fin de l'année 97 a malheureusement vu le décès de trois collaborateurs et sympathisants de longue date de la SOBEPS. C'est ainsi que nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Madame Anne Tulkens, et celui de Messieurs Isidore Van Hove et Maurice de San. Anne Tulkens a été une collaboratrice de l'ombre, quelqu'un dont le nom n'est jamais apparu au grand public mais qui a su, dans des tâches souvent anodines, permettre à nos grands projets d'aboutir. Isidore Van Hove était un membre fondateur de la SOBEPS. Discret, il n'a jamais cessé d'avoir un oeil sur nos progrès comme un père qui assiste, avec fierté, à la brillante carrière du rejeton qu'il a enfanté.

En ce qui concerne Maurice de San, chacun se souviendra d'un homme affable et obstiné, patient et convaincant, passionné par les théories physiques propres à expliquer la propulsion des OVNI. Son sujet de prédilection était la supposée « météorite de la Toungouska » qui s'était écrasée en juin 1908 dans la Taïga sibérienne. M. de San publia l'essentiel de son étude sur cette *« extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga »* dans plusieurs numéros de notre revue *Inforespace* (n° 5 et 6, de 1972; n° 7, 8, 10, 11, 12 et 13, de 1973; n° 16, de 1974). Dans les années qui suivirent, M. de San continua ses travaux, essayant de prouver expérimentalement que cette explosion s'expliquait mieux par la désintégration d'un engin matériel extraterrestre que par n'importe quelle autre des hypothèses avancées (comète, trou noir, etc.).

Nous revenons dans ce numéro sur les événements du 5 novembre 1990. Certains trouveront qu'il est bien inutile de rediscuter de cas qui appartiennent désormais au passé et qu'il conviendrait de se préoccuper des témoignages actuels. D'une part, il faut remarquer que l'actualité ufologique belge est suffisamment calme pour qu'on continue à se soucier des grandes affaires plus anciennes; d'autre part, cet intérêt est d'autant plus nécessaire que l'analyse des erreurs commises et la critique des données recueillies peuvent s'avérer d'une importance cruciale pour le développement de la qualité de l'enquête ufologique.

Bonne lecture et un grand merci pour nous avoir gardé votre confiance.

Michel Bougard,
Président.

AUTOPSIE D'UN PHENOMENE POLYMORPHE ET UBIQUISTE

Jean Sider est né en 1933. Études secondaires. Il est aujourd'hui retraité de la restauration ferroviaire. En 1954, alors qu'il était militaire, il vit un phénomène OVNI avec les autres soldats qui l'accompagnaient. Cette observation déclencha son intérêt pour le sujet. En 1970, il a aussi vécu une expérience de type mystique.
Il est rédacteur pour la revue *Lumières Dans La Nuit* (France) depuis plus de vingt ans, et collaborateur occasionnel pour *Inforespace* (Belgique), le *Mufon UFO Journal* (États-Unis), la *Flying Saucer Review* (Angleterre), *Il Giornale dei Misteri* (Italie). Il fut ainsi le traducteur des dossiers du FBI de Bruce Maccabee dans un numéro spécial d'*Inforespace* (n° 5, décembre 1981).
Il est aussi l'auteur de sept livres ufologiques avec un huitième ouvrage annoncé pour 1999. Jusque vers 1988, il resta convaincu de la validité de l'hypothèse extraterrestre. Puis, en étudiant d'autres phénomènes paranormaux, il l'abandonna pour une option qui reste encore diffuse dans son esprit et qu'il tente de définir dans son récent ouvrage (*OVNIS : Le secret des Aliens*). Dans le livre qui sera publiable l'année prochaine, Jean Sider se promet d'être plus explicite.

Ndlr : Par manque de place, nous avons opté pour une présentation différente de cet article. Nous espérons ne pas trop incommoder votre lecture.

Introduction

Le 5 novembre 1990, une vague tout à fait étonnante de phénomènes aériens a déferlé sur la quasi totalité du territoire français. L'afflux des témoignages dans les gendarmeries (donc dans les salles de rédaction) fut tel qu'une forte tension médiatique prévalut.

Dès le 6 novembre, une agence de presse lança un pétard mouil-lé: une météorite aurait été à l'origine de toute cette effervescence. La dépêche se réclamait de l'Observatoire de Munich (sic), mais lorsque les ufologues effectuèrent des vérifications, ils s'aperçurent qu'aucun organis-me ne répondait à cette appellation dans la capitale de la Bavière, même en langue allemande! Le pétard n'explosa pas et on peut se demander si cette version n'aurait pas été la première manoeuvre de désinformation visant à calmer l'ardeur des journalistes.

Le 7 novembre, le SEPRA dont la signification exacte est : Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique[1], organisme du Centre National d'Etudes Spatiales à Toulouse chargé de collecter les rapports d'observation de PANI

---

[1] Et non : Service d'Expertise pour les Retombées Atmosphériques, selon la SOBEPS dans *Vague d'OVNI sur la Belgique*, volume I, p. 253.

(phéno-mènes aérospatiaux non identifiés), ne savait toujours pas comment s'en sortir pour expliquer l'affaire.

Le 8 novembre, Jean-Jacques Velasco, chef du SEPRA, faisait la déclaration suivante à TF1 dont la maladresse dut provoquer les foudres de sa hiérarchie:

"Nous avons reçu un télex de la NASA ce matin. Il semblerait qu'il y ait eu un satellite en phase de rentrée dans la période qui concerne le temps d'observation, mais nous ne pouvons pas affirmer pour l'instant quoi que ce soit à ce sujet. Un satellite ne pourrait pas à lui seul expliquer le phénomène, il pourrait tout au plus l'expliquer pendant quelques secondes, mais il ne pourrait pas expliquer la longue durée de l'observation qui a duré plusieurs minutes."

Il est vraiment dommage que cet aveu de non-explication par une rentrée de satellite n'ait pas été entendu de certains chercheurs, notamment du côté de Bruxelles. Mais on ne peut pas leur demander de regarder à la fois la TV belge et la TV française.

A leur décharge, on peut supposer que les événements liés à la vague belge focalisaient encore toute leur attention. De plus, ils peuvent se consoler en se disant que même en France, certains individus, plus préoccupés de satisfaire leur ego et de flirter avec le monde rationaliste, ne semblent pas non plus avoir été informés de cette remarquable gaffe de J.-J. Velasco, puisqu'ils ont fait chorus avec le communiqué de presse du CNES publié 24 heures plus tard.

Le 9 novembre en effet, le couperet étatique tombe. Le CNES fait savoir à la presse par communiqué officiel que les observations du 5 novembre ont été causées par la rentrée des débris d'une fusée soviétique ayant mis sur orbite le satellite GORIZONT 21 le 3 novembre 1990. Il est question cette fois-ci de données émanant de l'U.S.Space Command, qui dépend du North American Aerospace Defense Command (NORAD), à Peterson, AFB, Colorado.

L'enterrement de la vague du 5 novembre 1990 venait d'être programmé, sans fleurs ni couronnes. L'effet recherché atteignait son but : la tension médiatique partait en fumée et les témoignages qui pouvaient encore parvenir aux journaux étaient jetés impitoyablement à la poubelle. Exit la vague de phénomènes bizarres !

Ce qu'est et ce que n'est pas le SEPRA

Entre l'interview de J.-J. Velasco du 8 novembre et le communiqué du CNES du lendemain 9, un ordre est venu "d'en haut".

Il faut que chaque chercheur se persuade que le SEPRA n'est qu'un paravent. Ce n'est pas un département de la recherche scientifique chargé d'élucider le mystère des ovnis. Avant novembre 1988, il portait d'ailleurs un autre nom: Groupe d'Etudes des Phénomènes Aériens Non-identifiés (GEPAN). Pour le ministre de tutelle de l'époque, Hubert Curien (ancien patron du CNES devenu ministre grâce à ses sympathies affichées envers le Parti Socialiste qui était au pouvoir à ce moment-là), cette terminologie était trop "engagée" et avait l'air de cautionner l'existence des ovnis. C'est lui qui transforma le GEPAN en SEPRA. Du coup, les PANI n'existaient plus et il

n'y avait plus que des "rentrées atmosphériques"! Un joli tour de passe-passe qui n'émut aucun journaliste si l'on fait abstraction de Robert Roussel [2].

Le GEPAN fur créé à l'initiative de Robert Galley, sollicité par l'ingénieur du CNES Claude Poher. A l'époque, Mr Galley était ministre. Pas de la Recherche, non. Il était ministre des Armées. Ce sont les militaires qui ont donc décidé de créer leur propre "Blue Book", mais de façon plus discrète: en le confiant à des civils... Mr Jean-Jacques Velasco a du reste été clair à plusieurs reprises sur les antennes de la télévision: il travaille en coopération avec l'Armée. A noter au passage qu'il fut demandé aux gendarmeries, dès la création du GEPAN, d'envoyer systématiquement à ce groupe des copies de tous les rapports d'observations d'ovni qui pouvaient leur parvenir. Et, bien évidemment, la Gendarmerie Nationale dépend du ministère de la Défense (ou des Armées, au choix du lecteur).

Le SEPRA n'est donc qu'une courroie de transmission, et a en charge les deux missions suivantes :

1°- Collecter les rapports en provenance des gendarmeries et d'autres services civils et militaires dépendant d l'Etat, écarter l'ivraie du bon grain, et envoyer le bon grain aux militaires (il y a au sein du Ministère de la Défense, un "Bureau des renseignements spéciaux", qui est chargé de l'exploiter, selon un haut fonctionnaire retraité de mes relations qui y a émargé).

2°- Fournir à la presse des explications réductrices lorsque le besoin s'en fait sentir, et sur ordre de la hiérarchie (comme dans le cas du 5 novembre 1990). Tous ceux qui s'imaginent autre chose à propos du SEPRA, se bercent d'illusions. Et s'il y a parmi eux des gens qui doutent de mes propos, je les renvoie à l'excellent livre de Robert Roussel qui donne moult détails révélateurs sur le rôle exact de ce pseudo-groupe de recherche. Je reviendrai en fin d'article sur cette affaire de "fusée russe".

<u>Le contexte de la recherche privée en France</u>

En France, l'ufologie est réduite à une peau de chagrin depuis que les adeptes de la secte des "socio-psychologues" ont largement contribué à sa quasi disparition en tant que force vive de la recherche privée.

L'ufologie est maintenant pratiquée chez nous essentiellement par des dilettantes pour se distraire les jours de pluie. Ce sont généralement des braves gens occupés à produire de petits bulletins au sein de micro-groupes d'enthousiastes ou de debunkers qui passent le plus clair de leur temps à se quereller et à critiquer les autres plutôt que d'effectuer des enquêtes sur le terrain. Tous, ou peu s'en faut, manquent beaucoup de lucidité et de rigueur dans leur approche, carences qui se répètent beaucoup trop souvent pour espérer une crédibilité ou une reconnaissance quelconque. Nous avons eu autrefois un excellent groupe de chercheurs, le GEPA. Mais depuis la disparition de sa revue en 1978 (Phénomènes Spatiaux), nous n'avons plus d'association bien structurée à l'image de la SOBEPS. Certes, il y a encore Lumières Dans La Nuit, mais LDLN n'est pas un

[2] Robert Roussel, *OVNI : les vérités cachées de l'enquête officielle*, Paris, Albin Michel, 1994.

groupe associatif; c'est seulement une revue bimestrielle totalement dévolue à l'ufologie, la seule de l'Hexagone à proposer des enquêtes dignes de ce nom.

Beaucoup de vieux routiers de notre discipline sont aigris, découragés, fatigués, ulcérés d'être constamment daubés par des individus à la solde du rationalisme. La version de la "fusée russe" du 5 novembre n'a pas arrangé les choses, bien au contraire. Ce fut, pour certains, la goutte d'eau qui fit déborder le vase ...

Une poignée de vieux briscards ont réussi toutefois à surnager à ce naufrage. J'en fait partie. L'un d'eux, Franck Marie, a même fait un travail tout à fait remarquable sur les événements du 5 novembre. Il l'a publié dans un livre à compte d'auteur après avoir collecté plus de quatre cents témoignages de première main[3].

Franck Marie, qui dirige la Banque Internationale de Données Ufologiques (Banque OVNI), aussi critiquable qu'il puisse être, a probablement été le catalyseur des rares énergies encore disponibles après le debunking du SEPRA. Grâce à lui et à quelques sympathisants de LDLN, une somme considérable d'informations a été sauvegardée[4]. Ceux qui fustigent Franck Marie pour ses opinions très engagées, ignorent probablement que cet homme a dépensé plus de 35.000 francs en communications téléphoniques pour joindre les témoins qui avaient accepté de répondre à ses nombreuses sollicitations publiées dans la presse parisienne et provinciale. Comme il ne lui était pas possible de sillonner la France en long et en large, il n'a eu que ce moyen pour effectuer ses contre-enquêtes. Je signale en passant que les enquêteurs travaillant pour le compte de LDLN qui ont entrepris des recherches à partir des données rassemblées par Franck Marie, se sont fait confirmer les descriptions envoyées par des témoins de première main à la Banque OVNI. Et quand j'ai sollicité le SEPRA pour obtenir quelques-uns de ses plus de deux mille rapports fournis par les gendarmeries [5], J.-J. Velasco m'a répondu dans une lettre du 10 décembre 1990 :

"Quand à votre deuxième demande, nous ne pouvons y accéder. En effet, nous sommes tenus par la non divulgation de document (Loi de juillet 1990) transmis par les personnes ayant bien voulu témoigner".

Autrement dit, les plus de deux mille témoignages recueillis par le SEPRA sont perdus pour la recherche privée à tout jamais, ce qui représente ni plus ni moins une opération de censure. Dans un pays de liberté comme le nôtre, cela ressemble beaucoup plus à une décision dictatoriale pour cacher certaines vérités gênantes ...

<u>Les paramètres de la vague</u>

Étant limité par la place, je suis contraint de me montrer concis pour exposer les grandes lignes de

[3] Franck Marie, *OVNI Contact*, Bagneux, Editions SRES, 1993 (Banque OVNI, B.P. 41, F-92224 Bagneux-Cedex).

[4] Le fait d'être un fanatique de l'H.E.T. n'enlève rien à la valeur des témoignages collectés. Rejeter des observations à cause du profil psychologique d'un enquêteur est un expédient qu'il faut éviter d'user, surtout lorsque les observations en question ont été vérifiées par d'autres chercheurs.

[5] *Le Progrès*, Lyon, 8 novembre 1990.

l'étrangeté de cette série exceptionnelle d'incidents. Je demande à nos collègues de Belgique de me faire confiance tout comme je leur ai fait confiance lorsqu'ils ont oeuvré sur la vague belge[6]. Mais avant de détailler toutes ces anomalies écartant totalement l'idée d'une rentrée de fusée quelconque, je tiens à signaler quelque chose qui ne me semble pas avoir retenu l'attention des journalistes, ni des ... *debunkers*.

A en croire le SEPRA, la rentrée se serait produite entre 18h59 et 19h06 heure de Paris, soit 17h59 et 18h06 en temps universel (Greenwich). Or, le 5 novembre 1990 à 19h00 précisément, sur le plateau de Bure, près de Saint-Etienne-en-Dévoly, Hautes-Alpes, Mr. André Rambaud, opérateur au radio-téles-cope de l'Institut Radio-Astrono-mique millimétrique, se trouvait sur la passerelle de l'observatoire à contempler son environnement. Cet observatoire se situe à 2.564 mètres d'altitude. Et en dépit d'un ciel dégagé propice à l'observation, il ne remarqua ni rentrée de fusée ni ovnis si l'on excepte des lumières insolites qu'il ne put expliquer, remarquées vers deux heures du matin, le 6 [7] ! Ce qui veut dire que cette rentrée est non seulement sujette à caution, mais que les observations faites se situaient en-dessous des 2.564m d'altitude...

Ceci étant dit, passons maintenant aux caractères d'étrangeté de la vague. Je citerai en détail plusieurs enquêtes un peu plus loin. En attendant voici un condensé des extraordinaires propriétés de cette prétendue fusée russe :

- Pas un seul cas ne se répète. Tous sont différents les uns des autres, même si certains ont une petite ressemblance. C'est du polymorphisme caractérisé, incompatible avec une rentrée, laquelle aurait produit des descriptions sensiblement identiques. Si tant est qu'une rentrée puisse causer des rapports en gendarmerie ...
- Les heures et les points d'observations indiquent sans l'ombre d'un doute qu'une multitude de phénomènes furent visibles à partir d'au moins 72 départements sur 95, probablement davantage si nous avions les rapports du SEPRA ... C'est de l'ubi-quité manifeste, et tout comme le polymorphisme, c'est une qua-lité propre aux phénomènes paranormaux en général et ovnis en particulier. Cela démontre déjà, à mon sens, qu'il ne s'agit absolument pas de vaisseaux extraterrestres comme le croient encore bon nombre de personnes. Il s'agit de tout autre chose.
- La fourchette horaire est plus large que celle de la rentrée alléguée par le SEPRA. En gros, elle est de 18h40 à 19h30, mais il y a des observations en dehors de cette tranche.
- Il y a eu des changements de cap et même d'altitude (voir les cas détaillés plus loin).
- Les temps d'observation varient de 5 secondes à 5 minutes. Sous la minute, la fusée russe peut marcher, et encore... Mais au-dessus, exit Proton!
- Les altitudes estimées, même avec les marges d'erreur classiques dues au manque de points de repère, font état dans 95% des cas, de hauteurs très basses, c'est d'ailleurs un point qui a beaucoup frappé les observateurs.

[6] Mis à part *Science & Vie* et quelques autres publications inféodées au rationalisme, personne en France n'a mis en doute l'authenticité de la vague belge de 1989-90, et surtout pas les ufologues...

[7] *Le Dauphiné Libéré*, Grenoble, 7 novembre 1990.

- Ces basses altitudes sont renforcées par le fait du gigantisme des apparitions. Bon nombre de témoins citent des chiffres époustouflants même si là enco-re, les appréciations sont arbitraires. Beaucoup utilisent des termes comparatifs tels que ceux-ci : plus grand qu'un terrain de football, qu'un porte-avion, qu'un paquebot. L'un des cas cités en détail plus loin est d'ailleurs très significatif sur ce point.
- Les lumières dispensées sont de toutes les couleurs: vertes, bleues, rouges, orange, jaunes, blanches, avec des nuances diverses. Elles sont souvent disposées de façon symétrique: en croix, en flèche, en losange, en cercle, en ovale. Elles clignotent presque toujours de façon synchrone, mais aussi parfois de manière anarchique, et cela n'a rien à voir avec des scintillements.
- Des faisceaux lumineux puissants ont été décrits, dirigés vers le sol et parfois le balayant, ou encore dirigés vers l'arrière par rapport au sens de la marche. dans certains cas, ils ont éclairés le sommet des arbres et l'herbe d'un champ (y découpant des ronds parfaits). Dans d'autres, ils ont été vus "tronqués", coupés nets (cas de lumière "solide" bien connu en ufologie), ou encore avec des "créneaux mobiles".
- Des vols synchrones de plusieurs formations de lumières épousant des formes géométriques, tout comme des vols groupés silencieux faisant penser à la "Patrouille de France" ont été rapportés.
- Des appareillages et structures diverses ont été vus sur ou sous les masses principales : des "tuyères", des "tubes" lumineux, une armature en "derrick", des "hublots" ou lumières carrées, des "fenêtres" rectangulaires, etc...
- On a noté plusieurs cas de changement de forme en cours de progression et de transformation dans la disposition des lumières. Ceci implique des subdivisions (scissiparité) et des réunions (phagocytage) de lumières, une grosse se scindant en plusieurs petites ou le contraire, des petites se fondant en une grosse.
- Des traînées résiduelles, parfois doubles, triples, voire quadruple, ont été remarquées derrière les phénomènes, persistant un certain temps puis se sublimant.
- Dans plusieurs cas, le phénomène a disparu comme on éteint une lumière, ou caché derrière un obstacle fixe derrière lequel il n'est pas réapparu.
- De très nombreux passages au zénith absolu des témoins ont été signalés en des points très éloignés de la trajectoire alléguée de la fusée russe.
- Plusieurs phénomènes différents ont été vus au-dessus de la même localité, soit aux mêmes heures, soit à des heures différentes. A Saint-Ouen, a con-trario, le même témoin a vu en l'espace d'un quart d'heure trois phénomènes identiques à 5 km de la Tour Eiffel, séparés de quelques minutes d'intervalle...
- Des phénomènes énormes et très bas en altitude ont été vus au-dessus d'agglomérations très populeuses, ou de routes très fréquentées, mais n'ont produit qu'un seul témoignage.
- Des personnes dont l'attention était accaparée par autre chose et qui ne regardaient pas le ciel ont été amenées à délaisser leurs occupations initiales et à tourner leur regard vers le phénomène.
- Des témoins, séparés de très faibles distances, ont observé le même phénomène mais ont fourni une description totalement différente, comme si elles avaient vu des phénomènes différents.

- Des phénomènes ont été vus bien avant l'heure de rentrée (18h59) et bien après (19h06), et ce en des points géographiquement séparés de plusieurs centaines de kilomètres, et parfois aux mêmes heures, des Pyrénées Atlantiques à la Moselle.
- On connait quelques cas de vols stationnaires dont certains ont duré plusieurs minutes.
- Certains phénomènes ont été observés sous l'horizon visible.
- Dans certains cas, des bruits ont été perçus en provenance des phénomènes, et des effets ont été notés sur des animaux ainsi que sur des moteurs et des appareillages divers.

Pour avoir étudié à fond la vague française de 1954, j'ai remarqué que nous avons ici, à peu de chose près, les mêmes paramètres d'étrangeté qu'il y a plus de 40 ans, sauf les RR3 (dont certaines occultent des RR4, semble-t-il. Voir mon ouvrage qui y est consacré, disponible en 1998 [8]).

Voilà donc en gros, tout ce qui peut être résumé sur les caractéristiques de cette "rentrée de fusée russe". Si le Kremlin les connaissait nul doute que les éclats de rire fuseraient sous ses coupoles...

Un dernier mot avant de citer quelques cas en détail. Les erreurs d'appréciation des témoins dans les distances, mensurations et durée des phénomènes, que les dépréciateurs mettent souvent en avant dans leur *debunking*, ne changent strictement rien à l'étrangeté indiscutable de cette série remarquable d'incidents.

Que ces phénomènes se soient trouvés à mille mètres d'altitude plutôt que cent, qu'ils aient mesuré vingt mètres au lieu de deux cents ou davantage, et qu'ils aient été vus une minute au lieu de deux, trois, ou plus, n'a strictement aucune importance. Ils restent tout aussi inexplicables, quels que soient les chiffres exacts.

Avancer, à l'instar de J.-J. Velasco lors d'une conversation avec Joël Mesnard (LDLN), l'argument de la psychologie de la perception tout en occultant plus de deux mille rapports, c'est un argument qui me rappelle les ficelles éculées des vieux *debunkers*, à l'image de Philip Klass aux Etats-Unis, et d'Albert Ducrocq en France.

Ils éblouissent les naïfs avec des formules creuses, des logorrhées, des sophismes, des paralogismes, et d'autres exercices de dialectique qui ne reposent que sur du vent... et leur très mauvais état d'esprit!

Enquêtes de L.D.L.N.

Dans les quelques affaires citées ci-dessous, les témoins ont tous été rencontrés par les enquêteurs.

Villavard, Loir-et-Cher, 19h15 et 2 ou 3 minutes après :

Cette affaire comporte trois phases observées de trois lieux et par des témoins différents.

- 1e phase:

A la ferme Guion, au lieu-dit Les Bas-Genièvres, la mère et l'épouse de M. Guion sont dans la cour. Leur attention est soudain attirée par un fort grondement. Elles lèvent la tête et remarquent une masse de forme générale ovale munie d'un seul feu rouge clignotant, qui se déplace du nord vers le sud. Et vers le sud, il y a M. Guion qui laboure son champ.

- 2e phase:

M. Guion pilote son tracteur. Il aperçoit une masse ovale porteuse de plusieurs feux rouges. C'est très gros et ça vole très bas droit sur le témoin. L'homme croit que la chose va s'écraser et instinctivement il rentre la tête dans les épaules. Mais il n'y a pas de choc. La chose s'éloigne vers le nord, puis elle amorce un virage sur la gauche, vers le relais de télévision qu'elle contourne, pour revenir couper sa trajectoire d'arrivée puis s'éloigner vers l'est. Durée de l'observation: deux minutes.

- 3e phase:

A cinq cents mètres de là, MM. Alain Descy et Jacky Dévézé roulent en voiture. Ils voient la chose qui arrive sur leur droite, qui leur apparaît sous la forme d'un immense boomerang vertical pouvant faire 250 mètres d'envergure. Il est très bas et laisse des traînées derrière lui. Il ne fait aucun bruit. M. Descy stoppe son véhicule et saisit son appareil photo chargé d'une pellicule couleur papier 200 ASA muni d'un autofocus zoom. Il "zoome" au maximum et prend plusieurs clichés au moment où le phénomène s'éloigne. Même ainsi, il remplit tout l'objectif. Après quelques secondes, il disparaît derrière un relief [9].

Enquête de MM. Olivier Rieffel et Roger Chéreau [10].

A noter que M. Descy a remis ses photos à la gendarmerie lorsqu'il y a fait une déposition, et que celles-ci ont été déclarées "indisponibles" aux enquêteurs par les gendarmes, tout simplement parce qu'entretemps elles avaient été envoyées au SEPRA. Mais J.-J. Velasco s'est bien gardé d'en faire état ...

Je signale également que cette impression de crash ressentie par M. Guion, on la retrouve dans le discours de bon nombre d'autres témoins, lesquels ont cru initialement assister à l'écrasement d'un appareil aérien conventionnel. Ceci montre bien que le phénomène se trouvait vraiment à une très basse altitude, du moins aux yeux des personnes concernées.

Gretz-Armainvilliers, Seine-et-Marne, 19h00 puis 19h02 :

Voici un autre cas d'observation en trois phases, faite par plusieurs témoins dont l'un se trouvait placé à environ 400 mètres des autres. Tous ont demandé l'anonymat mais leur identité est connue de M. Joël Mesnard, éditeur de LDLN.

- 1e phase: (un seul témoin)

Six personnes sont dans une cour et attendent la venue d'une septième. Soudain M. A.B. (tech-nicien en aéronautique) voit un objet porteur de plusieurs sources lumineuses qui se rapproche très vite, comme s'il allait passer un peu sur la droite des témoins, venant en gros du sud-sud-ouest, avec un angle de descente de 15° environ. Puis, deux projecteurs s'allument sous la chose, d'un jaune clair, orientés vers le bas, dispensant des faisceaux coniques aux extrémités coupées net. Sur le côté de la chose, il semble y avoir une rangée de "hublots" carrés jaunes (ou peut-être rectangulaires et rendus carrés

---

[8] Jean Sider, *Le dossier 1954 et l'imposture rationaliste*, éditions Ramuel, 225 rue Princelles, F-60640 Villeselve. La vague de 1954 au niveau de ses rencontres rapprochées; dénonciation de Barthel & Brucker (*La grande peur martienne*); réhabilitations, corrections, cas inédits, nouveaux catalogues RR1+RR2, RR3, effets secondaires, dossier italien + dossier belge.

[9] *Lumières Dans La Nuit* (*L.D.L.N.*), n° 303, pp. 30-31.

[10] Ces enquêteurs ont trouvé un autre témoin dans le même secteur, mais pour une observation faite à 21 h 30.

par la perspective). M. A.B. s'écrie: *"Mais où va-t-il celui-là? Va-t-il se poser dans la cour?"* Au même moment, les deux faisceaux s'inclinent comme si l'ensemble s'inclinait lui-même pour tourner à droite.

- 2e phase: (six témoins, dont M. J.G., pilote de ligne[11]).

Les cinq autres personnes tournent la tête et voient la chose qui défile lentement devant elles de droite à gauche sur un trajet horizontal d'ouest en est. Une structure est légèrement visible malgré la nuit. Il s'agit d'une sorte de gigantesque "pont métallique" qui se déplace parallèlement à la RN4, un peu plus au sud, cette voie n'étant qu'à quelques mètres des témoins. Les deux projecteurs sont visibles, un peu inclinés vers l'avant. Il y a un certain nombre de lumières rouges réparties sur la structure, et au-dessus, à l'écart, on peut voir un groupe d'autres lumières rouges en forme de losange. Sous la structure et partant de son milieu, se distinguent deux très longs "tubes" lumineux horizontaux, d'une luminosité blanche et de section constante sauf à leur extrémité où elle décroît rapidement. Durée de cette phase: 15 secondes en gros. Puis la chose disparaît comme on éteint une lumière au moment où les témoins pensaient qu'elle allait entrer dans un nuage ou être masquée par lui.

- 3e phase:

Mme J.C., la septième personne que les six autres attendent, arrive au volant de sa voiture, venant du centre ville, roulant vers le sud-sud-est. Un peu sur sa gauche, vers le sud-est, elle remarque quelque chose qui lui parait s'éloigner dans le ciel en montant. Il s'agit d'une masse sombre trapézoïdale porteuse de deux gros points blancs dans le bas et quatre ou cinq autres sources lumineuses jaunes sur sa périphérie. Son aspect est grisâtre et métallique. Mme J.C. parcourt encore deux cents mètres puis rejoint les autres témoins et cesse d'observer le phénomène.

A noter que M. J.G., le pilote de ligne, a fait une enquête et put obtenir d'un haut responsable de la Météorologie Nationale que des cumulus se trouvaient à 500 mètres d'altitude sur ce secteur. Selon M. J.G., le phénomène se trouvait au bas de la couche de cumulus, à environ 400 mètres d'altitude sur une trajectoire d'environ 30° au-dessus de l'horizon. Avec ces données, il fut capable de calculer les mensurations suivantes:

- Structure en "pont métallique": 400 mètres de long
- "Tubes" lumineux: 8 m d'épaisseur et 1.200 m de long
- Distance parcourue lors de la 2e phase: 800 m en 15 ou 20 secondes, soit environ 200km/h.

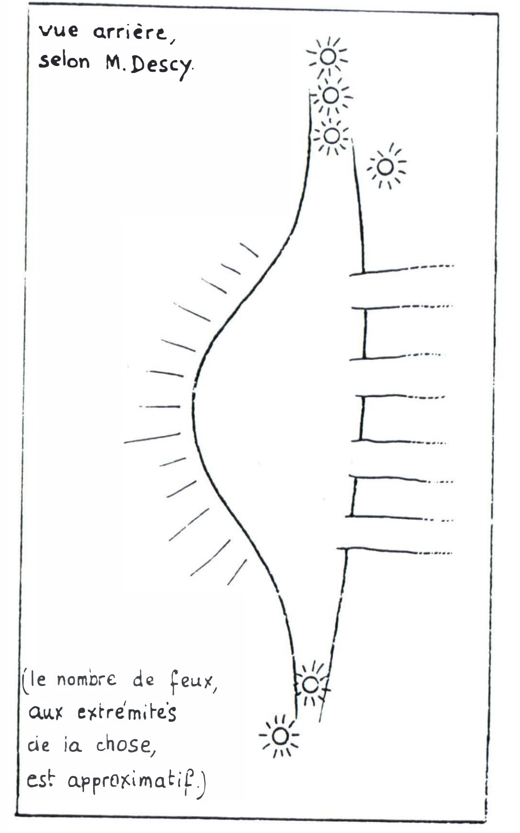
Des recherches visant à retrouver d'autres témoins s'avérèrent vaines [12]. Le phénomène, com-me dans de très nombreux cas (pour ne pas dire tous), semblait avoir limité ses exhibitions à ce groupe de personnes et pas à d'autres de cette localité.

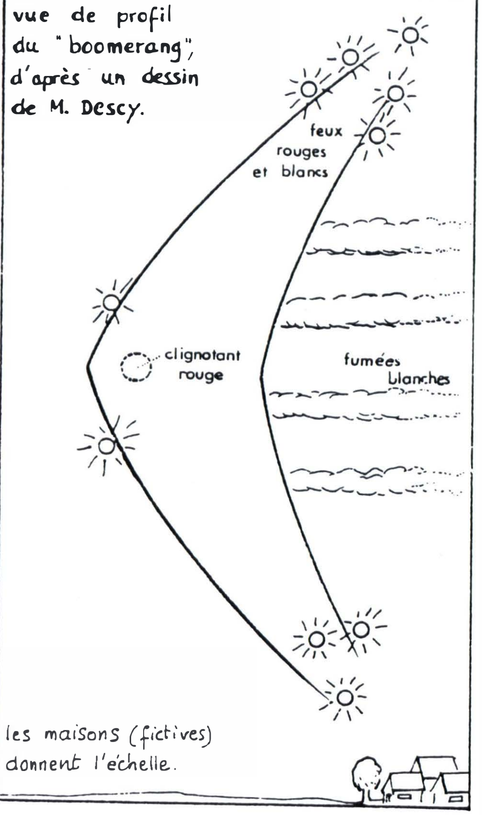
Enquête de M. Joël Mesnard et M. J.G. (le pilote de ligne)[13].

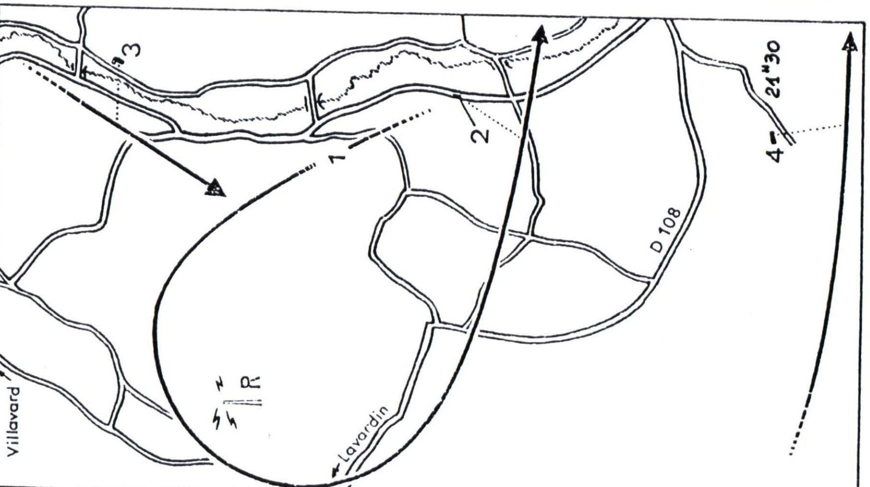
[11] Ce témoin est maintenant connu (émission TV et ouvrage de Gildas Bourdais). Il s'agit de M. Jean-Gabriel Greslé.

[12] *L.D.L.N.*, n° 306, pp. 16-18.

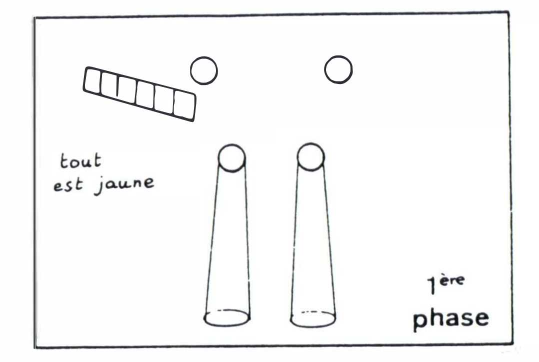
[13] A noter que dans ces deux affaires (Villavard et Gretz-Armainvilliers), le phénomène est revenu en arrière par rapport à sa trajectoire initiale...

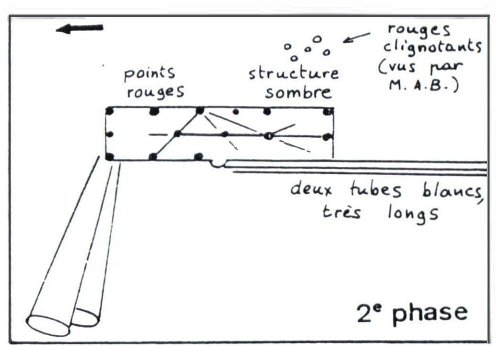


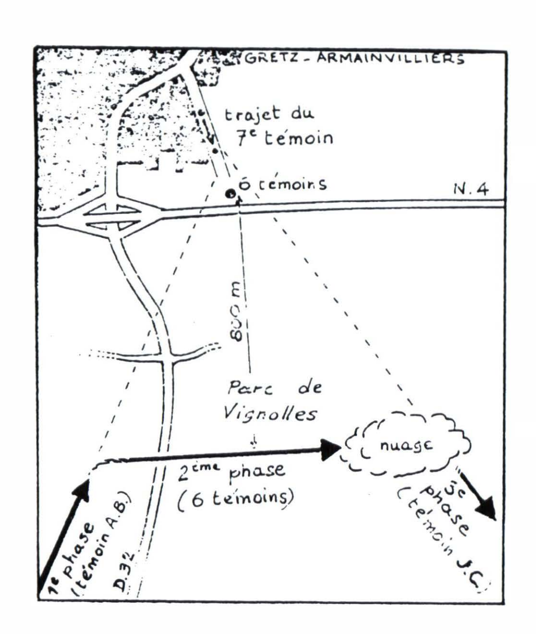


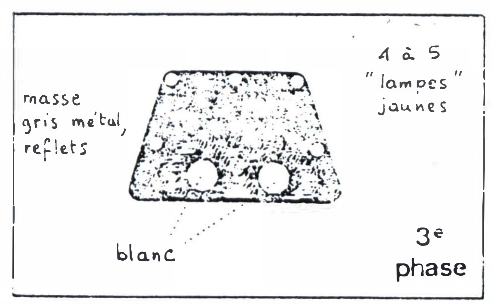


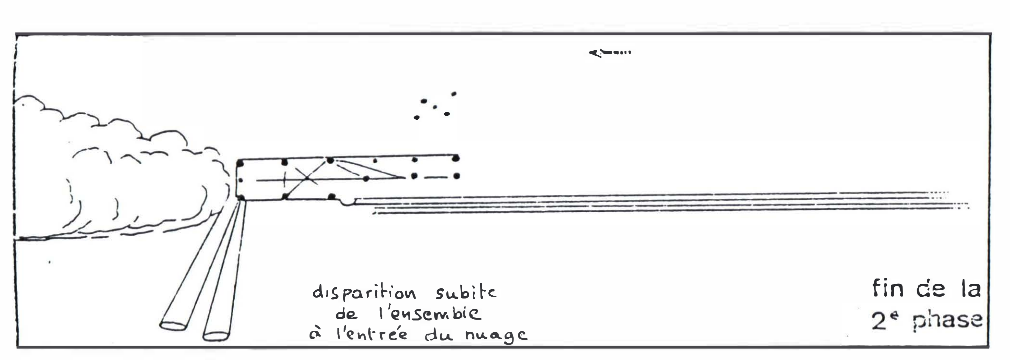
1- Témoin Mr.Guion.
2- Témoins MM.A.Descy et J.Davézé.
3- Témoins Mme Guion et sa belle-mère
4- Témoin de 21h30 non cité











Autres enquêtes (résumées):

A Suresnes, banlieue de Paris, un retraité et son fils ont vu à 19h02 le même soir une masse sombre passer à 200 mètres d'eux "au ras des toits", qui laissait derrière elle un sillage de fumée. Joël Mesnard, qui a rencontré le témoin, était très dubitatif sur cette distance qu'il trouvait un peu courte et pensait être le résultat d'une estimation subjective sans rapport avec la réalité (C'est la "psychologie de la perception", la panacée de J.-J. Velasco, qui résout tous les mystères!).

Mais quand le retraité lui a dit qu'il avait pratiqué toute sa vie le beau métier de dessinateur-projecteur, on aurait entendu un ovni voler...

Ce n'est pas tout. Traumatisé par cette observation,cet homme contacta les autorités civiles de sa localité. Voyant le manque de réaction, il s'arrangea pour obtenir une audience du maire de la ville, lequel lui fit la réponse suivante: *"Mais mon cher Monsieur, comprenez bien qu'il n'y a que vous qui ayez vu cette chose"* [14].

Un seul témoin (deux, avec son fils) dans une ville de 40.000 habitants à une heure où les rues sont pleines de monde... Comme si le spectacle n'était destiné qu'à des privilégiés!

LDLN a enquêté également sur un cas presque identique à celui de Gretz-Armainvilliers. Il s'est produit à Vert-le-Grand, Essonne, entre 19h15 et 19h20 toujours le 5 novembre 1990 bien entendu.

Le témoin, Mme Blandine Mariotte, roulait sur la RD.31 en direction de la Ferté-Alais. Elle aperçut à une trentaine de mètres d'elle, une énorme masse sombre immobile au-dessus d'un champ. Plusieurs faisceaux lumineux blancs découpaient des ronds de lumière dans l'herbe du champ longeant la route, à 5 ou 6 mètres de la chaussée [15].

Ici, c'est précisément ce dernier point de repère (les ronds de lumière dans l'herbe) qui permit au témoin d'évaluer la très faible distance qui le séparait du phénomène, même si trente mètres représentent une mésestimation. Si la distance était plus grande, cela ne modifie en rien l'anomalie signalée comme déjà dit.

Là aussi, le témoin est unique, et s'est même inquiété de savoir si d'autres automobilistes qui doublaient et croisaient son véhicule s'arrêtaient pour contempler le spectacle. Mais apparemment, il semble que Mme Mariotte ait été la seule bénéficiaire de cette singulière apparition.

J'ai fait parvenir à Patrick Ferryn la copie d'un rapport manuscrit rédigé par le chef d'escadron Thierry Duport (commandant), du 1er Régiment d'Artillerie de Marine. Cet officier se trouvait le 5 novembre 1990 en manoeuvre au sein du 3ème Corps d'Armée, au P.C. régimentaire du 1er RAMA, à 300 mètres du moulin de Verzenay (Marne).

En compagnie d'une quinzaine d'autres officiers et sous-officiers, il put observer le passage à très basse altitude (100 mètres d'altitude à la verticale de la Montagne de Reims), d'une énorme masse noire monolithique aux contours faits de formes brisées et sans architecture symétri-

[14] *L.D.L.N.*, n° 313, pp. 3-4. Voir aussi : Franck Marie, *op. cit.*, p. 397.

[15] *L.D.L.N.*, n° 303, pp. 30-31.

que notable. Cette masse était porteuse de trois feux en triangle à l'avant, d'un «projec-teur» latéral très puissant envoyant un pinceau parallèle de lumière blanche vers l'arrière bas de l'ensemble, et de nombreuses petites sources de lumière blanche disposées fixement mais sans ordre apparent sur l'ensemble de la masse noire mais plus densément sur le sommet arrière. La surface de cette masse faisait en gros deux poings fermés tendus à bout de bras, soit environ 200 mètres sur 70 mètres de côté.

Certains des témoins comparèrent ce qu'ils voyaient à «un terrain de football éclairé», à un «porte-avion volant», à un «Zeppelin», à un «immeuble de deux ou trois étages». La vitesse du phénomène était petite mais constante et l'observation dura environ deux minutes.

Une liaison par radio entre le commandant Duport et le P.C. de la 2ème Division Blindée, fit apparaître que le phénomène avait été vu par d'autres témoins de cette unité. Le commandant Duport conclut ensuite son rapport de la façon suivante :
« La clôture médiatique du dossier sur l'animation télévisée d'un étage de fusée prétendue soviétique rentrant dans l'atmosphère terrestre ne me convainct pas du tout car ne correspondant pas du tout à nos propres observations [...] En outre, sa trajectoire apparemment horizontale, sa faible vitesse relative, ainsi que la position constante des points lumineux en incrustation sur la masse noire ne ressemblent en rien à l'explication qui nous a été fournie. »

Ceci devrait renvoyer à leurs chères études tous ceux qui prétendent que les témoins de cette vague n'étaient pas qualifiés.pour faire la différence entre une rentrée atmosphérique et... des phénomènes inexpliqués. En écrivant ceci, je pense surtout à M. Philip Rekoms, de Sint-Truiden (Saint-Trond-, qui est allé jusqu'à écrire au NORAD pour dire que tous les témoins du 5/11/90 avaient pris des vessies pour des lanternes (suite à la publication des courriers que j'ai reçus de cette agence, dans la revue LDLN !).

Rocket or not Rocket ?

Le principe d'une série extraordinaire d'observations d'anomalies célestes ayant été largement établi par les enquêteurs, je me suis intéressé de plus près aux allégations officielles faisant état d'une rentrée de fusée russe.

Disons tout de suite que l'affaire n'est pas aussi simple qu'elle a été présentée par le SEPRA, mais que tous ceux qui ont fait confiance au communiqué officiel du CNES publié dans la presse le 9 novembre, auraient pu au minimum, vérifier ce qu'il valait.

A l'époque, j'avais écrit au SEPRA pour lui demander une copie du télex de la NASA allégué par J.-J. Velasco le 8 novembre à TF1, qu'il eut l'amabilité de m'envoyer. Toutefois, personne ne semble avoir remarqué deux choses importantes:
1°- La NASA n'est pas chargée de surveiller la quincaillerie humaine en orbite circumterrestre. C'est le travail du NORAD par l'entremise de son Space Control Center de Cheyenne Moutain Air Station, Colorado.
2°- Le télex dit bien: *"This data* (les données de la fusée russe) *appears to correspond to your sightings".*
« Appears » veut dire parait. Ce n'est donc pas une affirmation péremptoire et définitive, mais plutôt UNE

SUPPOSITION. Et cette supposition était d'autant plus mal fondée que le NORAD l'avait émise sans connaître les paramètres d'étrangeté qui ont été détaillés précédemment.

Du coup, j'entrepris deux démarches. La première auprès de la NASA, la seconde auprès de l'agence spatiale soviétique par le biais de l'Ambassade de l'URSS à Paris. Disons tout de suite que les soviétiques ne donnèrent aucune suite à ma demande d'informations. La NASA me répondit n'avoir pas lancé de navette spatiale le 5/11/90!! (lettre du 29 novembre 1990 signée de Stella Luna, Public Service Branch).

Le NORAD, contacté à son tour, me répondit qu'il s'agissait d'un satellite soviétique rentré en atmosphère à 18h07 (Greenwich) par 49° de latitude et 7°,3 de longitude. Or ces coordonnées correspondent à la ville de Bitche, en Alsace! (lettre du 28 novembre 1990 signée de Scott W. Johnson, Chief, Plans / Programs).

Afin d'en avoir le coeur net, j'entrepris une seconde démarche auprès du NORAD. Est-ce vraiment un satellite? Ou plutôt un étage de fusée? Et à quel point a-t-il été visible? Réponse du même Scott W. Johnson: "Le 5 novembre 1990, c'est un satellite qui est rentré en atmosphère et il a été visible durant la rentrée" (lettre du 13 décembre 1990).

Autrement dit, ces deux réponses invalident le "télex de la NASA" sur la nature exacte de l'objet rentré en atmosphère, mais surtout sur son point de rentrée à partir duquel il a été visible. Et s'il n'a été visible qu'à partir de la ville de Bitche, en Moselle, cela veut dire que pratiquement personne en France, sauf peut-être quelques Alsaciens, n'a pu voir cette fameuse fusée Proton ou tout autre objet spatial émanant de la technologie humaine. Bitche étant près de la frontière allemande, ce sont les Allemands et non les Français qui ont pu voir la rentrée. Mais ce n'est pas tout.

Cette contradiction entre la "NASA" et le NORAD est renforcée par le fait que l'ufologue russe Boris Chourinov, qui a fait des recherches dans son propre pays, a obtenu un son de cloche encore plus étonnant.

Selon ce que lui a dit un fonctionnaire de l'agence Energya, il est impossible que la fusée Proton ait été à l'origine des observations en France, parce que les fusées soviétiques sont conçues pour que tous leurs étages retombent en territoire soviétique[16]! Curieusement, l'auteur qui donne cette information s'empresse de dire qu'il ne croit pas un mot de cette allégation!

Ce comportement s'explique mieux quand le lecteur saura qu'il ne s'agit que d'un rationaliste de très base catégorie qui n'a fait aucune enquête sur les événements du 5 novembre 1990 ... (Les rationalistes, d'une façon générale, ne rencontrent jamais les témoins, car cela ne les intéresse absolument pas! Ce qui compte, pour ces gens-là, c'est d'étaler leur bagage intellectuel et leur inféodation au dogme scientifique).

Or, la trajectoire de la fusée Proton, après la rentrée en atmosphère à la frontière franco-allemande, traverse l'Allemagne et la Pologne pour aboutir ensuite en Russie. L'information obtenue par Boris Chourinov est donc vraisemblable.

---

[16] Robert Alessandri, *5 novembre 1990 : le creux de la vague*, Marseille, CERPA, 1995, p. 25.

Au début de mai 1996, je décidai de tenter encore trois démarches: auprès de la NASA, le NORAD, et l'Ambassade de la Fédération de Russie à Paris (l'ex-Ambassade d'URSS).

La NASA, fidèle à ses habitudes, non seulement n'a pas répondu à mes deux courriers, mais me les a renvoyés sans la moindre explication accompagnés d'une importante documentation sur la navette spatiale et les programmes astronautiques du futur!

L'Ambassade de Russie accepta de me donner l'adresse de l'Agence Spatiale de l'ex-URSS, mais au moment où je rédige cet article, celle-ci n'a pas daigné donner suite à ma requête. Apparemment, la *glasnost* et la *perestroïka* n'ont pas modifié l'hermétisme de cette agence sur ses réalisations spatiales ...

La bonne surprise est venue du NORAD. Tout d'abord, dans une lettre datée du 14 mai 1996, Scott W. Johnson me répondit que les événements du 5 novembre 1990 audessus de l'Europe pourraient correspondre à la désintégration d'une fusée SL 12. POURRAIENT ... Puis, il me précisa ceci, qui ne manque pas de piquant : *"Toutefois, d'autres informations spécifiques telles que l'identité exacte, le lieu du lancement, la date exacte, l'heure et le lieu de la rentrée, sont incertaines. [...] Si vous pouvez nous fournir d'autres détails sur les observations, les pays survolés, les directions prises, etc... alors nous pourrons vous aider davantage".*

Plus question d'une fusée Proton ayant satellisé un engin Gorizont 21! Du coup, je décidai d'envoyer au NORAD des copies de dessins publiés dans LDLN 304, en tout CENT-SOIXANTE croquis relatifs à 160 cas d'observation du 5 novembre 1990. Voici la traduction complète de la réponse que j'ai reçue du même Scott W. Johnson, dans une lettre datée du 29 mai 1996 :

"Merci beaucoup pour votre lettre plus détaillée du 21 mai contenant tous les dessins d'observations particulières faites en France et sur d'autres parties de l'Europe le 5 novembre 1990.

Si ces observations étaient toutes à basse altitude et avec des mensurations gigantesques com-me prétendu, alors j'ai bien peur qu'il n'y ait aucune corrélation ni similitude avec une rentrée de débris spatiaux comme ceux que nous pouvons repérer. Lorsqu'une rentrée de débris spatiaux commence à se consumer, elle ressemble beaucoup à une météorite traversant le ciel. Si elle se brise, alors on voit de nombreux objets traversant le ciel. La plupart des croquis que vous m'avez envoyés sont totalement différents de ce que je viens de décrire [...]."

Et pas la moindre allusion à une fusée quelconque malgré les longitudes et les latitudes précisées dans les 160 dessins!

Exit ad vitam aeternam la fusée russe!

Postface

Quelques jours après la rédaction de ce texte, l'un de mes correspondants me faisait parvenir une lettre du NORAD en réponse à une demande faite à mon initiative. Ceci afin d'iden-tifier l'engin que le SEPRA a présenté sous le matricule 20925/1990/094C et comme correspondant au 3e étage d'une fusée Proton ayant mis sur orbite un satellite GORIZONT-21.

Or, ce que précise ce courrier émanant du seul organisme au monde susceptible de trancher cette question (si l'on excepte l'agence spatiale russe qui n'a jamais donné suite à mes deux demandes d'information à ce sujet), démontre une fois encore que la version du SEPRA ne correspond en rien à la réalité ! En effet, voici la traduction de cette lettre :

« Merci de l'intérêt que vous portez à une observation spécifique faite dans votre région le 5 novembre 1990. L'objet répertorié sous le n° 20925 que vous citez était la plateforme d'un lanceur soviétique SL-12 (c'est-à-dire l'élément de liaison entre le corps de la fusée et le satellite) qui est rentrée dans l'atmos-phère terrestre ce jour-là au-dessus du nord de l'Europe. Malheureusement, nous n'avons aucune donnée concernant l'heure exacte, ni la trajectoire de rentrée. »

Cette missive est signée du même Scott W. Johnson à qui j'ai eu à faire lors de mes interventions personnelles auprès du NORAD qui supervise l'USSPACECOM, l'infrastructure chargée de surveiller notre espace planétaire et toute la quincaillerie orbitale qui s'y trouve.

Donc, si je fais le compte :

1- il n'y a pas eu de troisième étage de fusée russe rentré en atmosphère le 5/11/90
2- il s'agissait en fait d'une plateforme de connexion, objet beaucoup plus petit qu'un «booster» tel celui allégué par le SEPRA
3- cet objet est tombé au-dessus du nord de l'Europe, donc en dehors du territoire français.

Pour terminer, j'ai également découvert que neuf jours après le 5/11/90, un décret du Ministère de la Défense français (n° 90-1013 du 14/11/90) fixait les attributions du SIRPA (Service d'information et de relations publiques des armées). Parmi celles-ci, l'article 2 stipule :

« Lorsque, pour faire face à une situation de tension ou de crise, l'emploi opérationnel des forces est décidé ou envisagé, l'infor-mation relative à cet emploi est du ressort exclusif du service. Celui-ci peut alors recevoir ses instructions du chef d'état-major des armées ».

N'est-ce pas seulement qu'une simple coïncidence ?

Conclusions

Les incidents du 5 novembre 1990 n'ont pas été provoqués par une rentrée atmosphérique quelconque. Il s'agit d'une authentique vague de phénomènes inconnus, mais cela ne veut pas dire qu'ils doivent être assimilés à des vaisseaux extraterrestres. Il est plus probable d'y voir des leurres subtils dont la finalité nous échappe encore. Ces leurres semblent destinés à un petit nombre d'individus seulement, et non pas à des masses, si l'on considère qu'en milieux urbains très populeux, des apparitions très spectaculaires à très basse altitude n'ont produit qu'un nombre restreint d'observateurs.

Comme il y a eu des films et des photos fournis par certains témoins, on peut supposer que ces leurres ont été de deux natures: l'une physique, l'autre psychique. Ils auraient été suscités par stimuli objectaux à partir d'une source invisible pour les personnes non visées par cette manipulation, agissant sur le système de perception visuelle des observateurs ciblés (le cortex visuel du lobe occipital de chaque cerveau). Dans l'un de mes livres, j'ai évoqué les

apparitions de Zeitoun, au Caire, à partir de mai 1968. Il s'agissait de phénomènes dispensés à des foules, mais avec des cas de manipulation psychiques personnalisées. Par exemple, j'ai cité l'exemple d'une musulmane qui observa une apparition de la Vierge Marie alors qu'un prêtre copte orthodoxe qui se trouvait à côté d'elle ne vit rien du tout [17].

Le cerveau de certains êtres humains prédisposés (les médiums notamment) servirait de substrat à une intelligence inconnue (et pas nécessairement extraterrestre) pour s'exprimer à nos yeux et à notre esprit. Les phénomènes vus à très basse altitude fournissent peu de témoins par rapport aux quantités qui devraient se manifester. Kenneth Ring dit bien que: *"Ceux qui sont sur les lieux d'un phénomène OVNI ne l'enregistrent pas tous"* [18].

Les vagues de ce que l'on croit être des OVNIS (PANI serait plus adéquat - Phénomènes Aériens Non Identifiés) n'ont aucune limite dans la durée. Elles peuvent être aussi bien brèves que longues. Par exemple, le 18 mars 1972, il y eut une pléthore d'observations au-dessus du territoire français dans une tranche horaire réduite. A l'époque, les autorités dirent qu'elles avaient été provoquées par la rentrée de la fusée Tibère. Mais comme ladite fusée retomba sur l'Atlantique et que les observations furent enregistrées à des heures différentes de celles de la rentrée, il s'agissait donc d'autre chose [19].

[17] Jean Sider, *Contacts Supra-Terrestres*, volume 2, St-Maximin (83), Axis Mundi, 1995, p. 15.
[18] Kenneth Ring, *Projet Omega*, Monaco, Le Rocher, 1994, p. 179.
[19] *L.D.L.N.*, n° 120, 121 et 122 (article de Jean Chasseigne).

Les vagues de phénomènes PANI n'obéissent pas à des règles. Rejeter celle du 5 novembre 1990 parce qu'elle s'est produite dans une fourchette de temps très étroite, comme l'ont fait certains, c'est émettre un jugement totalement erroné. De plus, le "parasitage" des rentrées atmosphériques est admis depuis longtemps, il suffit de consulter ses propres archives. La plus ancienne connue remonte à celle de Cosmos 169 le 18 juillet 1967 [20]. Le 12 décembre 1987, un troisième étage de fusée soviétique fut accusé d'avoir provoqué une vague de témoignages aux Etats-Unis, ce qui ne fut pas prouvé du tout [21]. Les phénomènes PANI ne prennent pas l'apparence des phénomènes de rentrée.

Ce n'est pas une forme de mimétisme. Ils sont totalement différents, mais le fait qu'ils se manifestent dans des fourchettes de temps limitées permet aux rationalistes de les attribuer à une rentrée. L'intelligence qui produit ces manifestations doit parfaitement savoir cela et semble même « jouer à ce jeu » comme par plaisir, pour se gargariser de nos querelles et de nos divisions.

Le lecteur aura également constaté que j'ai pu démontrer la mauvaise foi du CNES dans son désir d'attribuer la vague à une fusée Proton. Je ne comprends d'ailleurs toujours pas pourquoi certains chercheurs ont pu accorder un crédit inconditionnel à un service étatique comme le SEPRA.

Je signale au passage qu'à l'abri des micros et des caméras de télévision, M. J.-J. Velasco a parfois un autre

[20] *L.D.L.N.*, n° 295, pp. 35-37.
[21] *MUFON UFO Journal*, n° 254, pp. 14-15.

langage que celui qu'il sert aux médias. C'est ainsi qu'il a eu l'occasion de dire à MM. Christian Perrin de Brichambaut et Pierre Guérin, plusieurs mois après la vague, que la quasi totalité des rapports fournis par les gendarmeries ne pouvaient pas s'expliquer par la fusée russe.

C'est d'ailleurs ce qu'il avait dit à TF1 dès le 8 novembre 1990 comme précisé en début d'article, 24 heures avant que le couperet de l'autorité supérieure ne tombe.

Questionné trois ou quatre ans plus tard par Mr. Pierre Guérin, J.-J. Velasco faisait de nouveau machine arrière, en prétendant n'avoir pas eu connaissance des rapports faisant état d'observations à des heures autres que 19h00 [22].

Chacun sait que les phénomènes paranormaux en général et PANI en particulier, sont rejetés systématiquement par les pouvoirs, et que le rationalisme dont ils se prévalent les contraint à utiliser la panoplie des apagogies pour les évacuer.

Ainsi, de l'hallucination collective au gaz des marais, des chouettes lumineuses aux yeux phosphorescents des vaches, du F-117A à la fusée Proton, toutes ces versions ne sont que le reflet de la bêtise étatique au service de l'obscurantisme, traduisant les hantises des uns et la lâcheté des autres.

Jean SIDER

[22] Lettre de M. Pierre Guérin (astrophysicien) à l'auteur, du 4 mai 1996.

Nota Bene

Plusieurs ouvrages de Jean Sider sont actuellement en cours d'édition et devraient sortir au printemps 98. Il s'agit de :

- *OVNIS : LE SECRET DES ALIENS* (titre provisoire susceptible d'être modifié par l'éditeur), éditions Ramuel, Villeselve.
L'ufologie up-to-date avec l'amorce d'une nouvelle hypothèse.

- *LE DOSSIER 1954 ET L'IMPOSTURE RATIONALISTE* (titre définitif), éditions Ramuel, 225 rue des Princelles, F-60640 Villeselve.

- *LE DOSSIER 1954 : CAHIER ICONOGRAPHIQUE* (au format A4); coupures de presse de l'époque et enquêtes originales. Environ 120 pages. Editions Ramuel, en complément du précédent ouvrage (au prix de 249 FF + 15 FF de port, chez l'éditeur).

5 novembre 1990
Une vague dans la vague

1.Les faits

En novembre 1990, les principaux événements de la « vague belge » étaient déjà derrière nous. Sur la brèche depuis la fin de novembre 1989, nous avions pu nous constituer une expérience unique que sans doute peu d'ufologues ont connue. Notre premier rapport[1] a largement décrit ces moments forts où nous avons été amenés à réagir à bon nombre d'observations quasiment en « temps réel ».

Cette information directe a rapidement permis de distinguer deux catégories de témoignages à propos desquelles la recherche ufologique devrait sans doute réfléchir. Les observations les plus intéressantes, les plus riches en détail, les plus «anormales» étaient aussi celles qui étaient le plus tardivement signalées par les témoins. Au contraire, chaque fois qu'il s'agissait d'une confusion massive avec un avion ou un phénomène naturel, dans l'instant même notre téléphone surchauffait et nous étions assaillis d'une avalanche de témoignages. Anticipant les conclusions, je proposerai cette *loi* relative à la distribution des témoignages : *« La durée de rétention d'un témoignage est inversément proportionnelle à son degré d'étrangeté ».*

Après l'été qui avait vu un premier épilogue à l' « affaire des F-16 », l'automne n'avait pas été très fertile en incidents ufologiques majeurs. Dans la soirée du jeudi 18 octobre 1990, notre répondeur allait cependant être assez rapidement saturé par des dizaines d'appels. Au bilan : une dizaine d'heures d'entretiens enregistrés avec les témoins et plus de cent témoignages recueillis. Après des semaines de calme relatif, cette fièvre subite nous stimulait et nous étonnait à la fois. Plusieurs caractéristiques nous intriguaient. Tout d'abord, ces témoignages s'inscrivaient dans un rectangle de 18 km sur 13, de Gembloux à Eghezée, et de Jemeppe-sur-Sambre à Bouge (Namur). Si la cohérence des descriptions ne laissait aucun doute sur la réalité de l'événement, la quantité de ces observations et leur durée (entre 18 h 30 et 20 h 30) montraient clairement qu'il s'agissait d'un appareil équipé de plusieurs feux lumineux très intenses ayant effectué, à basse altitude, des boucles au-dessus de la région décrite.

Au fil des témoignages et des vérifications, il devenait de plus en plus probable que cet objet pouvait être un AWACS en mission de « touch and go » sur les pistes de l'aéroport de Gosselies, à quelques kilomètres du territoire d'où émanaient les récits. Pour des raisons encore inconnues, le pilote de cet appareil a fait ce soir-là des rotations beaucoup plus larges qu'à l'accoutumée, ce qui a amené l'avion à survoler des zones où il est rarement observé. De plus, le ciel était partiellement couvert de nuages bas et l'avion sortait et rentrait alternativement dans la couverture nuageuse, produisant des effets lumineux spectaculaires qui pouvaient tromper plus d'un observateur. Un document vidéo pris dans les environs de Malonne ce soir-là acheva d'entraîner notre conviction : c'était bien un avion qui avait survolé la région.

L'affaire entraîna une certaine confusion à la SOBEPS[2], mettant en évidence des attitudes et des prises de position qu'on allait retrouver une quinzaine de jours plus tard. Devant notre refus de donner le label « OVNI » à ce qui avait été observé dans la soirée du 18 octobre, certains nous accusèrent de faire de la « rétention d'informations » afin de ne pas déplaire aux militaires. Pour certains, ne pas diffuser massivement les témoignages recueillis nous faisait passer dans le camp des « traîtres à la cause ufologique ». N'épiloguons pas.

Dans la soirée du lundi 5 novembre 1990, le téléphone se mit à résonner des heures durant. Des dizaines de témoignages affluaient. Mais alors que l'événement du 18 octobre avait affecté une zone limitée durant une longue période de temps (deux heures), nous avions cette fois exactement l'inverse : des dizaines de sites d'observation répartis sur quasiment tout le territoire de la Wallonie, mais avec une grande homogénéité dans le temps, la plupart des témoignages situant les faits aux alentours de 19 h.

Aussitôt, les responsables de la SOBEPS présents dans nos bureaux de Bruxelles comprirent que tout cela n'avait rien à voir avec les cas enregistrés jusqu'alors. Ce n'était pas la première fois que nous étions confrontés à une telle situation (voir plus loin), et une première analyse nous fit immédiatement penser à un phénomène de ren-

[1] *Vague d'OVNI sur la Belgique. Un dossier exceptionnel*, SOBEPS, Bruxelles, 1991 (cette référence sera dorénavant désignée par VOB1); plus particulièrement les pages 51 à 295.

[2] VOB1, pages 247-250.

trée atmosphérique (météorite ou débris de satellite). Cet événement se déroulant à très haute altitude (vers 100 km), il peut être aperçu sur des milliers de kilomètres carrés, pour peu que les conditions météorologiques soient favorables (ce qui était le cas pour cette soirée au-dessus d'une partie du territoire belge).

Cette fois, la médiatisation des observations était inévitable : on rapportait avoir vu le phénomène quasiment au-dessus de la France entière, en Belgique bien sûr, et même en Allemagne. Immédiatement sollicités par les journalistes, aussi bien Lucien Clerebaut que moi-même, nous avons tenu le même discours[3]: *« Nous ne voulons pas crier à l'OVNI quand d'autres explications doivent d'abord être vérifiées. Les témoins ont pu se tromper dans l'appréciation des distances ou être abusés quand ils prétendent avoir aperçu un objet de forme triangulaire. Ce qu'ils ont vu, ce sont trois points lumineux qui peuvent correspondre à la trajectoire de trois fragments d'un satellite en rentrée douce dans l'atmosphère. »*

Nous jouions serrés : à tout moment on pouvait nous faire remarquer que cette critique du témoignage humain pouvait s'appliquer à l'ensemble de la «vague belge». Mais notre devoir était de clairement montrer que tout ce qui est « anormal » dans le ciel n'est pas automatiquement inconnu ou non identifié.

Deux jours après ces faits, nous entrions en contact avec M. Pierre Temmerman, un professeur de Mouscron, astronome amateur spécialisé dans le problème des rentrées de satellites. Il nous faisait ainsi part d'une télécopie qui lui avait été envoyée quelques heures à peine après les observations par un de ses correspondants, M. Pierre Neirinck, habitant Dunkerque. Ce dernier, membre du Comité de Tracking de la Royal Society et ancien responsable du Satellite Orbits Group, écrivait en substance : *« L'intriguante procession de lumières multicolores observée à 19 h au-dessus de l'Europe occidentale était caractéristique de la désintégration d'un satellite artificiel. Mon collègue Daniel Karcher de Wittenheim l'a observée et m'a aussitôt télécopié le rapport suivant : un gros point lumineux très brillant (magnitude de -5), de couleur jaune, suivi d'une trainée lumineuse bien définie et accompagné de deux autres points moins brillants (magnitude de +1); passage près de l'étoile polaire à 18.01.15,2 TU (soit 19 h 01 min 15 sec, heure française); hauteur : 48° (à +/- 2°); culmination à environ 60° au nord-ouest; déplacement de l'ouest-sud-ouest vers l'est-nord-est; inclinaison orbitale entre 51 et 65°. D'abord vu à un azimut de 280° (+/- 10°), hauteur de 30°; perdu de vue à un azimut de 65° (+/- 10°), hauteur de 25°. Il confirme que la vitesse angulaire était voisine de celle que j'ai observée lors de la dizaine de désintégrations suivies depuis 1960, soit 5 degrés par seconde. Il est facile de différencier un satellite en désintégration d'un bolide : le satellite traverse le ciel en un peu plus d'une minute, le bolide ne met que 2 à 20 secondes, et il a rarement une trajectoire complète. Les diverses couleurs observées par le public s'expliquent par la variété des matériaux dont est composé le satellite. Ce dernier était à environ 110 km d'altitude au sud-ouest de la France et 80 km sur l'Allemagne. [...] »*

Le 8 novembre suivant, M. Neirinck annonçait que le satellite qui s'était désintégré au-dessus de l'Europe était maintenant identifié : selon lui il ne pouvait s'agir que du troisième étage (objet 90-94C, « fusée parking ») du satellite géostationnaire russe lancé dans l'après-midi du 3 novembre. Le quatrième étage (objet 90-94D) se trouvait alors à 36.000 km d'altitude sur l'Equateur; et l'objet 90-94B s'était désintégré le 4 novembre, vers midi. L'altitude calculée pour le corps principal lors de son passage au-dessus de Wittenheim est de 83 km.

M. Neirinck faisait remarquer son étonnement quant à la diffusion des informations par les médias. On avait ainsi quasiment dès le départ exclu les spécialistes des rentrées satellitaires pour focaliser les commentaires sur l'observatoire de Munich dont les astronomes ne sont absolument pas des spécialistes en la matière[4] et qui ont ici confondu la rentrée d'un satellite avec un météore.

Le 11 novembre, M. Neirinck remarquait qu'il avait commis un lapsus dans les rapports qu'il avait diffusés à ses correspondants francophones : il y annonçait la date du 3 octobre comme date de lancement (au lieu du 3 novembre). Curieusement, les journaux reprirent cette date, attribuant même le travail de M. Neirinck à l'équipe du CNES[5]. M. Neirinck corrigeait également l'altitude proposée trois jours plus tôt : 81 km au lieu de 83. Il indiquait aussi que d'après un journal allemand (non cité), le NORAD aurait indiqué le passage du satellite au-dessus du

[3] Citation extraite de *La Dernière Heure* du 7 novembre 1990.

[4] M. Neirinck précise ainsi qu'à l'époque où il était Directeur du Satellite Orbits Group, entre 1966 et 1981, cet observatoire fut un des rares établissements à ne pas lui avoir envoyé une seule mesure de satellite.

[5] C'était notamment le cas dans un article signé par Catherine Vincent dans *Le Monde* du 14 novembre 1990.

sud de la France à 19 h 05 (heure locale)) et 19 h 07 pour l'est. Il y a là, selon lui, une grossière erreur, la trajectoire étant bien Royan-Nevers-Saint Dié-Nuremberg.

Dans un courrier qu'il nous adressait le 10 novembre 1990, M. Pierre Temmerman nous faisait aussi remarquer que la date du lancement était bien le 3 novembre et non pas le 3 octobre. Il indiquait qu'il s'agissait du lancement d'un satellite géostationnaire du type GORIZONT (le n° 21) d'une masse d'environ 2.000 à 2.120 kg par une fusée SL 12 PROTON. Le satellite porte toujours la lettre A (objet 1990/094 A), le troisième étage porte la lettre B, le lanceur est C et le quatrième étage est le D. Si le satellite et le quatrième étage (éléments A et D) peuvent subsister des milliers d'années en orbite, M. Temmerman nous informait que pour les lancers des GORIZONT 15 à 19 en 1988 et 1989, l'élément C était retombé en environ un jour et l'élément B en environ 2,276 jours.

Le 17 novembre suivant, M. Temmerman nous informait que les *Two Line Orbital Elements* fournis par la NASA (édition du 9 novembre 1990) mentionnait bien la rentrée atmosphérique de l'élément 094 B le 4 novembre (n° de catalogue : 20924) et celle de l'élément 094 C (20925) le lendemain, 5 novembre.

C'est le 27 novembre que M. Jack Muller, Directeur délégué chargé de l'Etablissement de Toulouse du CNES, envoya un communiqué à la presse, aux associations ufologiques et à divers correspondants privilégiés. Ce document confirmait que le phénomène lumineux observé vers 19 h dans la soirée du 5 novembre était bien bien *« l'objet immatriculé 20925 / 1990 / 094C, troisième étage d'un lanceur soviétique ayant servi le 3 novembre dernier à la mise sur orbite géostationnaire d'un satellite de télécommunications de type GORIZONT 21 »* .

Cette lettre était accompagnée de diverses explications destinées à confirmer cette rentrée atmosphérique par le SEPRA[6]: nous n'y reviendrons pas ici, l'article de Jean-Jacques Velasco qui se trouve dans le présent numéro en reprenant l'essentiel.

[6] Il y a une controverse à propos de l'intitulé exact qui se cache derrière cet acronyme. Dans sa lettre du 27 novembre 1990, M. J. Muller désigne ainsi le Service d'Expertise pour les Retombées Atmosphériques. M. Jean Sider nous reproche cette appellation que nous avons reprise telle quelle dans VOB 1 (p. 253) et indique qu'il s'agit plutôt du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique. Soit. Mais pour corser l'affaire, le responsable du SEPRA, M. Jean-Jacques Velasco, semble désigner son organisme par la mention Service d'Etude des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique. Comment s'y retrouver ?

Le 12 février 1992, M. Temmerman nous écrivait pour confirmer les données recueillies jusqu'alors[7]. Grâce à des éléments nouveaux fournis par la NASA (Control Center Support Section, du Goddard Space Flight Center), on pouvait proposer les caractéristiques suivantes pour la rentrée des débris :

temps universel :
18 h 01 min 02 sec
ascension droite :
03 h 18 min 30 sec
déclinaison : 86,2 °
distance par rapport à Dunkerque : 109 km
azimut : 004
hauteur en degrés : 47
(au maximum théorique).

Dans une brochure entièrement consacrée aux événements de la soirée du 5 novembre 1990, M. Robert Alessandri ajoute quelques données intéressantes[8]. Je reviendrai plus loin sur cette étude très fouillée qui analyse les témoignages disponibles comme des confusions liées à cette rentrée de débris. Ce travail est une critique de l'imposant catalogue de cas (près de 500) recueillis par Franck Marie et publiés dans un ouvrage édité par la Banque Internationale de Données Ufologiques[9]. Ayant décidé de ne pas discuter des cas recensés en France dans cet article, je ne ferai aucun autre commentaire.

2. Les témoignages recueillis

L'ensemble des informations rassemblées par la SOBEPS peut se répartir comme suit :

1. un groupe de 97 cas très peu documentés :
   a. 36 appels téléphoniques imprécis ou anonymes
   b. 7 appels téléphoniques détaillés mais dont le correspondant est resté anonyme (pour ces 43 cas, aucun questionnaire préliminaire d'enquête n'a pu être envoyé)
   c. 54 appels téléphoniques peu détaillés : un questionnaire a été

[7] M. Temmerman fait partie du réseau SATTRACK au même titre que M. Neirinck. Il a écrit deux articles spécialisés sur cette rentrée : *Meer over de re-entry van 5 november*, in FLASH (revue du Werkgroep Kunstnamen, Vinkenstraat 23, B-8400 Oostende), janvier 1991, pp. 11-12; *International Meteor Organization, verwerking satelliet-re-entry 5 november 1990*, in FLASH, avril 1991, pp. 61-64.

[8] Robert ALESSANDRI, *5 novembre 1990 : le creux de la vague. Le mimétisme des rentrées atmosphériques*, juillet 1995, édité par le CERPA. Cette étude de près de 200 pages sera prochainement rééditée par I.N.H. Evidence (81 rue Auguste Blanqui, F-13005 Marseille). Voir aussi : Robert ALESSANDRI, *Le culte du 5 novembre 1990*, in *Univers OVNI*, n°2, oct/déc. 1997, pp.16-29.

[9] Franck MARIE, *OVNI Contact. Une enquête choc. 400 OVNI sur la France, le 5 novembre 1990, ce n'est plus de la fiction !*, Banque Internationale de Données Ufologiques (B.I.D.U.), éditions SRES, BP 41, F-92224 Bagneux, 1993.

envoyé mais n'a jamais été renvoyé complété par le(s) témoin(s)

2. un ensemble de 74 cas suffisamment détaillés qui ont été utilisés pour l'analyse statistique de ce dossier :

a. 11 appels téléphoniques détaillés : le questionnaire n'a cependant pas été renvoyé par le(s) témoin(s)

b. 41 cas pour lesquels un questionnaire suffisamment bien complété a été rentré

c. 2 cas pour lesquels le questionnaire a été accompagné d'un entretien téléphonique prolongé avec le(s) témoin(s)

d. 8 cas signalés par une lettre détaillée

e. 4 cas qui ont fait l'objet d'une enquête sur place

f. 3 cas connus grâce à des procès-verbaux de la gendarmerie

g. 5 cas connus par des articles de journaux ou publiés dans des revues ufologiques (Eurufon).

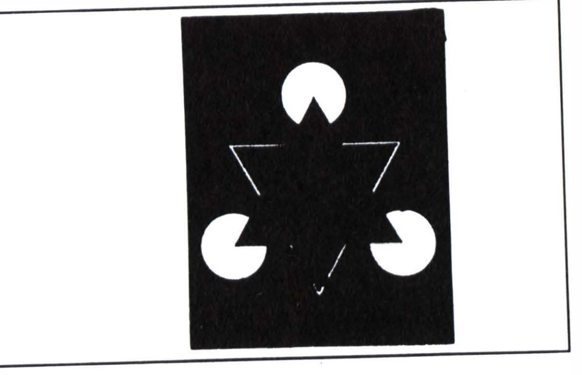
On peut donc considérer que la SOBEPS dispose ainsi de 171 témoignages sur les événements du 5 novembre 1990 en Belgique, mais seulement 43,3 % de ceux-ci (74 cas) sont utilisables : les autres, par les informations incomplètes ou partielles qu'ils contiennent, ont été écartés du tableau 1. La mention « indéfinie » dans les colonnes relatives à l'altitude et à la distance signifie que le témoin a reconnu que ces paramètres étaient impossibles à déterminer; l'absence de donnée signifie que le témoin n'a pas fourni d'information à ce propos.

Voir tableau 1, pages 56 et 57

3. Quelques données particulières

La perception des contours est un problème bien connu en psychologie de la vision et il s'agit d'un sujet dont chaque enquêteur ufologique doit être informé. On sait que pour qu'un contour soit perçu, il faut qu'il existe une sorte de saut dans la stimulation envoyée par des zones voisines, ce saut pouvant être dû à une différence d'éclat ou de teinte. Il existe cependant des cas où l'on perçoit des contours alors que le milieu est parfaitement homogène.

Figure 1



Prenons un exemple classique (voir figure 1) : sur chacune des situations proposées, on croit apercevoir nettement deux triangles bien qu'aucun de ceux-ci ne soit effectivement tracé. Ce sont des contours subjectifs qui, lorsqu'on examine soigneusement le périmètre supposé des triangles, disparaissent aussitôt en prouvant ainsi qu'ils n'ont pas de réalité physique.

Peut-on expliquer la formation de tels contours subjectifs ? On peut en tout cas faire apparaître quelques caractéristiques[10]. Ainsi, la région qui est délimitée par de tels contours semble être plus brillante que le reste de la figure, même si la stimulation est constante. De plus, la région à l'intérieur du contour subjectif semble être une surface opaque superposée aux autres dessins de l'illustration. Certains chercheurs ont pensé qu'on pouvait expliquer ces phénomènes à partir d'une activation partielle de certaines cellules rétiniennes, mais l'hypothèse n'est pas admise par tous. On reviendra plus tard sur ces aspects particulièrement importants pour les enquêtes ufologiques.

Dans les différents témoignages recueillis pour les observations du 5 novembre 1990, nous trouvons plusieurs éléments intéressants à propos de ces contours subjectifs. Ainsi à Maurage (cas 51, tableau 1) le témoin nous parle de *« 3 lumières rondes, presque oranges, formant un triangle isocèle parfait dont les proportions sont restées stables, ce qui semblait confirmer l'impression que les trois lumières faisaient partie d'un objet se déplaçant lentement ».* A Frameries (cas 32), le témoin nous a écrit : *«[...] Nous avons observé trois points très lumineux et à l'arrière, on semblait voir comme un réacteur ou un grand phare très lumineux. Un engin plus petit semblait suivre cet endroit lumineux mais a disparu très vite. Au centre des trois points nous distinguions une masse plus sombre que le ciel. Cette masse était un peu arrondie entre les points lumineux. »*

A Hyon (cas 43), le témoin nous dit qu'il a été frappé par *«la taille impressionnante de l'engin».* Il ajoute : *«Les 3 points suivaient la même trajectoire, sans aucun décalage l'un par rapport aux autres. Ceci m'a donné l'impression que ces trois points pouvaient, en fait, former les 3 extrémités d'un immense objet triangulaire».* On retrouve des propos similaires chez un témoin de Quaregnon (cas 57) : *« Les trois lumières formaient un triangle équilatéral, base en bas, et du fait de leur déplacement identique semblaient former une seule masse [...]».*

[10] Gaetano KANIZSA, *Subjective contours*, in *Scientific American*, volume 234, n° 4, avril 1976.

Plusieurs témoins ont donc explicitement affirmé qu'ils avaient eu l' *impression* d'une masse se découpant sur le ciel. D'autres, encore plus clairement, ont évoqué l'absence de structure :

- Thieu (cas 72) : *« L'objet n'était pas délimité mais il y avait uniquement des points lumineux »*
- Fayt-le-Franc (cas 31) : *« Je n'ai pas pu distinguer la forme, juste les lumières »*
- Saint-Denis (cas 62) : *« Je n'ai pas pu distinguer la forme, juste les lumières »*
- Stambruges (cas 70) : *« L'intérieur du gros triangle formé par les trois gros points lumineux semblait vide car il n'y avait pas de différence de couleur avec le ciel »*
- Eugies (cas 29) : *« Chaque point lumineux semblait isolé par rapport à l'autre, [...] pourtant, chose étrange, tout semblait avancer en bloc »*
- Bierghes (cas 6) : *« Nous n'avons pas le souvenir d'une silhouette sombre se détachant sur l'horizon, ni de lumières ou autres détails que ceux décrits plus haut »*
- Wiers (cas 74) : *« L'engin était silencieux, très lent et on ne distinguait rien de matériel entre les trois lumières blanches formant ce triangle »*.

Dans le même ordre d'idées, j'évoquerai le témoignage de deux étudiants à Manage (cas 49). Il s'agit de deux frères. L'un d'eux décrit son observation en ces termes : *« Le phénomène possédait trois points lumineux très apparents dont un plus lumineux que les deux autres et de couleur rosâtre. Les deux autres points lumineux étaient de couleur blanche. Le point rose (le plus lumineux) formait le sommet inférieur droit du triangle. Ce point rose laissait lors de son déplacement une traînée de lumière derrière lui. Lors du déplacement du phénomène, celui-ci est passé devant un voile nuageux me permettant de distinguer la forme triangulaire. »* Son frère ajoute : *« Je ne pouvais pas distinguer si les trois points lumineux étaient liés entre eux. Mais à un moment donné la partie supérieure du triangle est passée devant un nuage éclairé par la lune; à ce moment j'ai distingué une masse qui cachait le nuage »* (voir figure 2). On se trouve ici devant un bel exemple de contour subjectif créé par des différences de luminosité.

figure 2

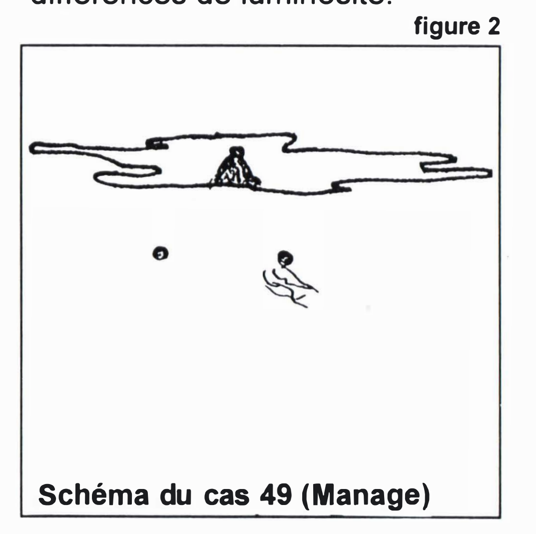


Schéma du cas 49 (Manage)

En ce qui concerne la morphologie générale du phénomène, on peut proposer le tableau suivant (tableau 2) :

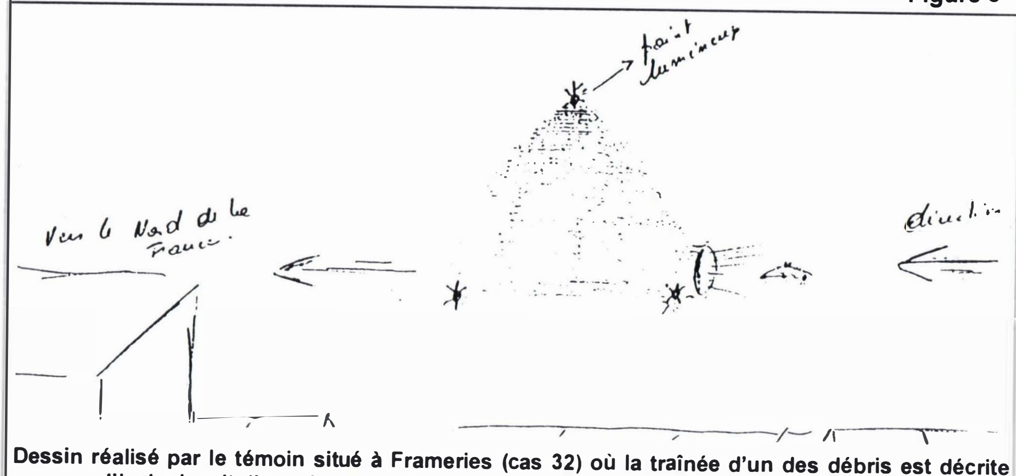
Tableau 2

FORME	NOMBRE DE CAS
indéfinissable	4
triangle	43
parallélépipède	1
dôme	2
points ou boules	4

Notons également que sur les 43 cas de forme triangulaire clairement signalée par les témoins, 40 mentionnent une structure dont la base est dirigée vers le bas, le point lumineux qui se trouve au coin inférieur droit du triangle étant suivi d'une traînée. Le tableau 3 (pages 58 à 60) reprend quelques esquisses des témoins : c'est l'occasion de constater que la cohérence des descriptions est très grande, même si les mots utilisés par les différents observateurs sont à prendre avec beaucoup de précaution.

Ainsi, la traînée est assez souvent décrite comme un *« jet de tuyère »*. Nous avons déjà évoqué plus haut le témoignage du cas 32 (Frameries) : le dessin proposé par le témoin (figure 3) est encore plus explicite à propos de cette *tuyère*. On retrouve une description analogue chez des témoins à Quevaucamps (cas 58 et 59). L'un de ceux-ci, qui a pu observer des vols de fusées V 1 et V 2 alors qu'il était prisonnier de guerre en Allemagne, fait la comparaison avec la traînée laissée par ces fusées et le phénomène observé le 5 novembre; il décrit également cette lueur comme ayant la forme d'une lumière *« émise par le bec d'un fer à souder »*. A Quaregnon (cas 57), les deux témoins (un opticien et un oculiste) ont déclaré : *« Le point lumineux le plus à notre droite dégageait une lumière plus orangée qui ressemblait à une tuyère semblable à celle d'un avion à réaction »*.

Figure 3



Dessin réalisé par le témoin situé à Frameries (cas 32) où la traînée d'un des débris est décrite comme s'il s'agissait d'un « jet de tuyère ».

Dessin réalisé par un témoin situé à Bruxelles (cas 18). La traînée est ici décite comme une « gerbe d'étincelles »

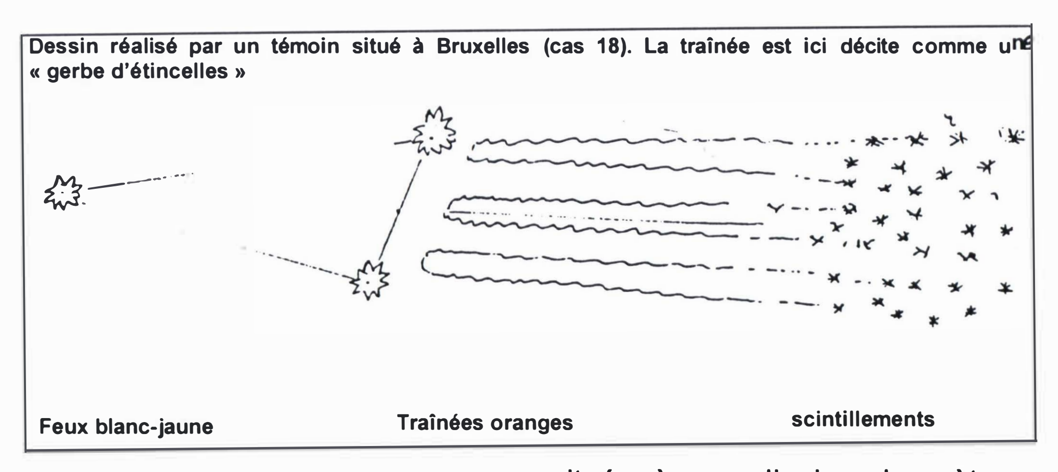
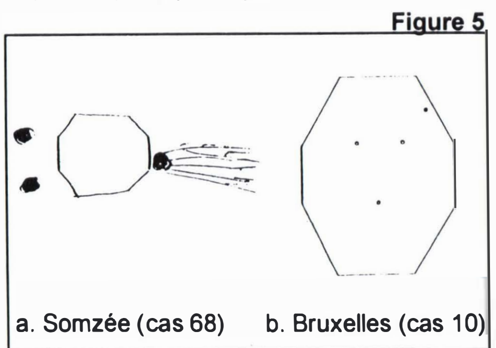


Figure 4

A Colfontaine (cas 25), le témoin évoque *« une gerbe d'étincelles qui semblait s'échapper d'une tuyère à l'arrière, cette gerbe était régulière en intensité et longueur ».* A Bruxelles (cas 18), le témoin parle aussi de *« traînées oranges se perdant en scintillements »* (voir figure 4). A Jette (Bruxelles) (cas 20), le témoin écrit à ce propos : *« Le feu arrière a attiré mon attention; il avait au début un aspect de phare dirigé vers l'arrière, après, il m'a semblé qu'il s'agissait plutôt d'une tuyère d'où s'échappait une flamme courte, immobile, silencieuse, bleutée à blanche et d'une longueur approximative de deux fois le diamètre, ressemblant à l'arrière d'une tuyère de réacteur en post-combustion, mais sans bruit. »*

Nous constaterons également que certains témoins ont « enjolivé » leur observation. Ainsi le témoin du cas 68 (agent à la S.N.C.B.) parle d'une structure située à une dizaine de mètres seulement des habitations. Quant à la forme observée, il nous écrit : *« Les trois phares formaient un très grand triangle et dans l'intérieur du triangle j'ai pu observer un hexagone qui a reflété dans les lampes électriques du coin de la rue, et cet hexagone très grand avec une couleur grise genre carcasse d'avion. [...] Il y avait deux gros phares devant et à l'arrière une grosse boule orange qui laissait une grande traînée de couleur or, orange, comme des paillettes d'or. »* Hormis ce détail, le dessin proposé par ce témoin (figure 5 a) est tout à fait semblable au schéma général : trois points lumineux dont celui de droite est suivi d'une traînée.

Figure 5



a. Somzée (cas 68)   b. Bruxelles (cas 10)

Le témoin du cas 10 (Bruxelles) est militaire de carrière. Au début de son observation, il croit d'abord voir trois avions en formation triangulaire; il précise : *« Etant tout près de l'aéroport, j'ai pensé qu'il s'agissait d'un avion qui ne pouvait pas survoler la Belgique et que deux avions, l'ayant pris en chasse, le guidaient vers l'aéroport pour l'obliger à se poser ».* C'est quand *« un phare s'est allumé à une heure par rapport au triangle »* que le témoin a pensé à un seul engin. Il décrit aussi *« un immense pourtour en forme de parallélépipède qui n'était pas lumineux »* (fig. 5b). Cette structure ressemble à celle de la figure 5a, sinon que les points lumineux sont cette fois à l'intérieur.

Un autre épisode est venu renforcer le caractère étrange de certaines observations de cette soirée du 5 novembre 1990. Une panne dans la distribution du courant électrique a ainsi plongé une partie de la ville de Soignies dans une obscurité totale. Il semble que cette panne est due à l'explosion d'un coffret électrique installé sur un poteau; la panne a été générale dans le quartier de la *Cité des Cerisiers* ainsi qu'au lieu-dit *La Maladrée* où est implantée la caserne de la gendarmerie. L'horloge installée à l'intérieur du coffret défaillant s'est arrêtée à 18 h 55, quelques minutes à peine avant le passage des débris dans le ciel.

On comprend qu'une telle coïncidence ait pu induire quelques commentaires curieux chez des témoins de cette région. Je signalerai ici le récit du témoin du cas 42 tel qu'il fut rédigé juste après l'observation : *« Le lundi 05/11/90 alors que je rentrais en voiture chez moi, vers 19 heures précises (à ±5 min.), le quartier était plongé dans le noir par absence d'électricité. Dans le premier tournant, près de la vieille grange, les phares de ma voiture se sont éteints, ainsi que les lumières du tableau de bord. C'est à ce moment que j'ai aperçu dans le ciel, à basse altitude, une lumière rouge en forme de faisceau, sorte de faisceau laser, se dirigeant vers le nord. Je continuai ma route afin d'avoir l'horizon dégagé (sans arbres ni maisons), et à l'entrée de ma cour, j'aperçus un objet volant dont la partie inférieure disposait de 3 lumières disposées en triangle. »*

Dans le questionnaire renvoyé plus tard, ce même témoin ajoute cette fois : *«Les phares et le tableau de bord se sont éteints sans que j'en manipule les commandes, avec, <u>au même moment</u>, rupture de la distribution de l'électricité dans ce quartier mais pas dans les quartiers voisins».* Voilà un élément troublant qui me permet d'anticiper sur une partie des conclusions de cet article. Car il faut bien constater que dans les circonstances des événements de cette soirée

en Belgique, il est hautement improbable que les phares du véhicule de ce témoin de Horrues se soient effectivement éteints. Il y a donc ici une méprise difficile à expliquer qui doit préoccuper tous les enquêteurs et ufologues dignes de ce nom.

Après avoir entendu l'explication «officielle» des phénomènes aériens observés peu après 19 h, certains témoins réagirent aussitôt en précisant que ce qu'ils avaient vu n'avait strictement rien à voir avec une rentrée de débris de fusée. Ainsi, pour le cas 7, le témoin (qui est infirmière) nous écrit : *«Cela me faisait penser à une fusée de feu d'artifice couleur or, cela scintillait aussi fort. Cela ne ressemblait en rien au troisième étage de la fusée russe qui rentrait dans l'atmosphère vers la même heure ».* A Thieu (cas 72), le témoin nous dit : *« Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une fusée russe, car pour moi, à la hauteur où ma fille et moi l'avons observée, elle serait certainement tombée en Belgique. »*

4. D'autres confusions avec des rentrées atmosphériques

En décembre 1984, dans un numéro hors série de notre revue *Inforespace* [11], je présentais déjà un ensemble de témoignages recueillis par la SOBEPS lors de la rentrée, dans la soirée du 25 avril 1975, d'un satellite militaire des Etats-Unis. La désintégration de cet objet s'est très probablement produite au-dessus de l'Allemagne (d'après un communiqué de l'observatoire de Meudon - télex A.F.P. du 7 mai 1975). Le tableau 4 rassemble quelques-unes des principales données recueillies.

Voir tableau 4, page 61 et 62

On peut remarquer qu'il y a un assez bon accord sur l'heure de l'événement ainsi que sur sa durée : les données testimoniales recoupent ici les renseignements recueillis par les astronomes. Cependant, on remarque immédiatement qu'il y a par contre de fortes différences dans le détail des descriptions, même si la structure générale du phénomène est plus ou moins conservée (il en est ainsi des couleurs). La figure 6 illustre quelques-uns des dessins proposés à l'époque par les témoins.

L'élévation et l'azimut du phénomène sont eux aussi cohérents à quelques détails près. Il est à remarquer que le témoignage qui s'écarte le plus de la trajectoire réelle des fragments est aussi celui qui renseigne une durée exagérément allongée (route de Paliseul).

[11] Michel BOUGARD, « *Vous avez dit confusion...?* », in *Inforespace*, n° 8 hors série, décembre 1984, pp. 26-32.

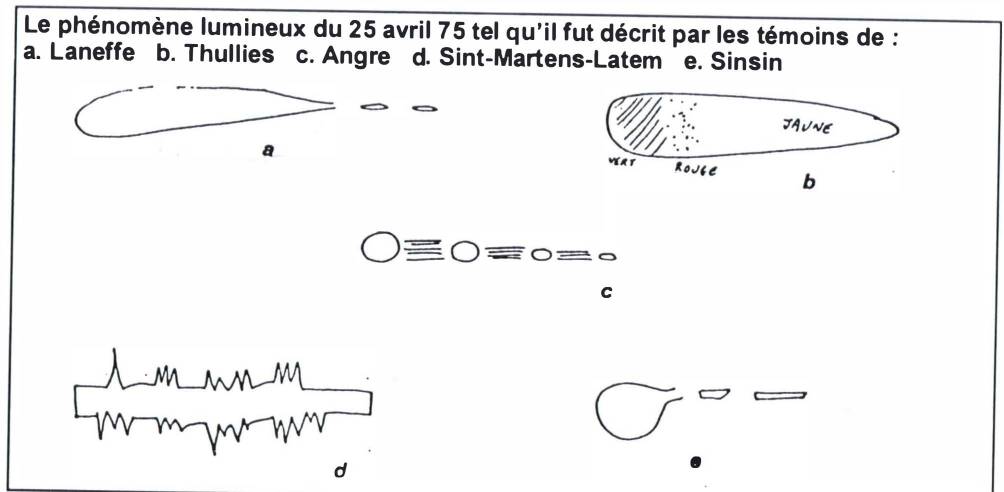


Figure 6

Un autre événement du même genre a fait l'objet d'une analyse dans une revue astronomique [12]. Plutôt que de livrer les témoignages recueillis par les ufologues, je présenterai plutôt ici les commentaires des astronomes de l'Observatoire Royal (Bruxelles) qui, dans la soirée du mercredi 3 février 1982, entre 18 h 10 et 20 h furent assaillis de dizaines de coups de téléphone. Le lendemain un communiqué était diffusé par l'agence Belga pour lancer un appel aux témoins.

Les astronomes réussirent ainsi à collecter un ensemble de 52 témoignages répartis selon les données du tableau 5.

Tableau 5

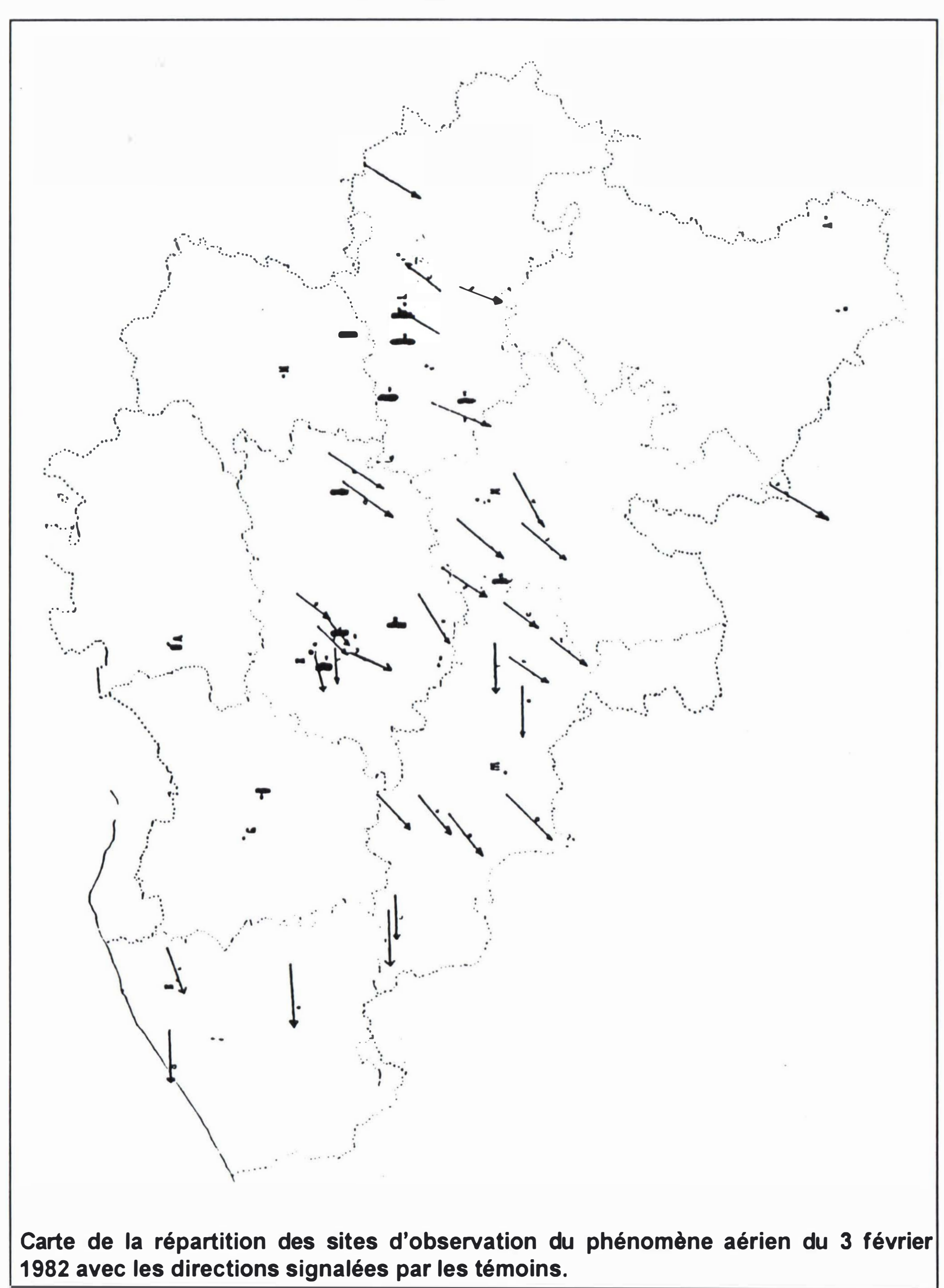
PROVINCE	RAPPORT ORAL	RAPPORT ECRIT
Flandre occidentale	0	4
Flandre orientale	1	0
Anvers	1	0
Limbourg	1	0
Brabant	4	11
Hainaut	0	11
Namur	1	5
Liège	3	8
Luxembourg	0	2
TOTAUX	**11**	**41**

Le dépouillement des données fait apparaître une très grande cohérence dans les divers témoignages. Il semble établi que le phénomène s'est déroulé à 18 h 08 (à 2 minutes), et que sa durée a dû être comprise entre 4 et 10 secondes. Aucun bruit n'a été perçu. La direction privilégiée est du nord-est vers le sud-ouest. En fait, 33 rapports mentionnaient la direction : 7 étaient

[12] René DEJAIFFE et Jacques VERCHEVAL, *Le phénomène lumineux du 3 février 1982*, in *Ciel et Terre*, 98, 1982, pp. 73-77.

de simples indications de situation et 21 mentionnaient précisément la direction NE-SO. Remarquons néanmoins que deux témoins signalèrent exactement la direction opposée (SO ➔ NE). La distribution des diverses directions proposées (figure 7) est à comparer avec celle des témoignages relatifs à la soirée du 5 novembre 1990 (figure 9, voir plus loin).

Figure 7



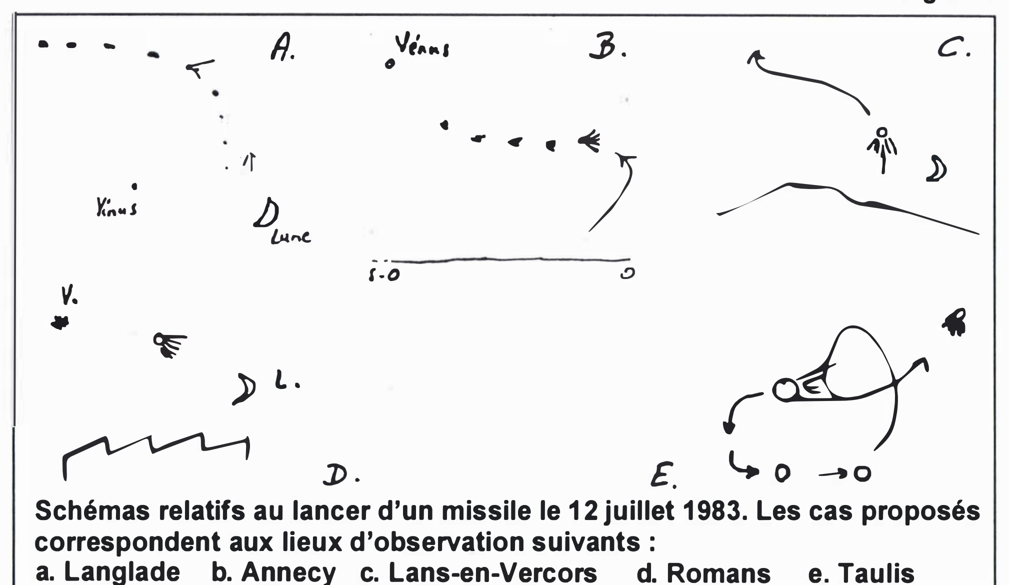
Carte de la répartition des sites d'observation du phénomène aérien du 3 février 1982 avec les directions signalées par les témoins.

Pour ce qui est des cas de février 82, la plupart des témoignages faisaient mention d'une séparation en 2 morçeaux. Les astronomes pensent être en mesure de reconstituer l'observation comme suit : une première phase de 2 à 3 sec. pendant laquelle un objet de couleur blanche intense ou jaune a été observé très distinctement; une 2e phase très brève caractérisée par un rougeoiement immédiatement suivi d'une sorte de séparation; et une 3e phase au cours de laquelle 2 objets blanchâtres ou jaunâtres ont poursuivi des trajectoires relativement identiques (après être très rapidement passé par un stade de couleur verdâtre ou bleuâtre selon quelques témoins).

L'hypothèse d'une rentrée de débris de satellites semble devoir être écartée. En effet, aucun des organismes chargés de la surveillance de telles rentrées atmosphériques n'a signalé d'événement pour le 3 février 82. De plus, il aurait dû s'agir d'un satellite placé sur orbite rétrograde. Cela amène les astronomes à plutôt envisager une chute de bolide ou une météorite.

Le 12 juillet 1983, à 22 h 15, le sous-marin *Gymnote* de la Marine Nationale Française procéda à un tir expérimental d'un missile balistique M 4 destiné à équiper les sous-marins nucléaires de la flotte française. Ce tir fut effectué au large de la Bretagne, dans d'excellentes conditions de visibilité qui permirent à de nombreux témoins, répartis sur une zone assez étendue, d'observer le phénomène. On put même le photographier depuis l'île de Ré, ce qui permit de juger de l'apparence réelle du phénomène dans le ciel, et de la comparer à celle signalée dans les divers témoignages recueillis.

Figure 8



Schémas relatifs au lancer d'un missile le 12 juillet 1983. Les cas proposés correspondent aux lieux d'observation suivants :
a. Langlade b. Annecy c. Lans-en-Vercors d. Romans e. Taulis

La comparaison des informations fournies par les témoins est ici tout à fait favorable à ceux-ci. Le tableau 6 fournit les principales données de cette affaire et la figure 8 illustre quelques-unes des descriptions proposées.

Voir tableau 6, page 62

Les données sont ici plus divergentes que lors de la rentrée du 3 février 1982. La durée du phénomène et le moment de l'observation sont peu précis. D'autre part, il est plusieurs fois question de *« trajectoire irrégulière »*, alors qu'on est certain que le missile a suivi une trajectoire absolument continue et régulière. La qualité des témoins peut sans doute expliquer une partie de ces différences : pour le cas belge, il s'agissait essentiellement d'astronomes amateurs peu au fait de la phénoménologie OVNI, tandis que les témoignages relatifs au tir de missile ont été connus au travers de la revue *Ciel et Espace* dont le lectorat, plus jeune, est souvent familier d'une certaine « culture ufologique ».

5.Quelques statistiques

Revenons maintenant aux données recueillies par la SOBEPS pour les témoignages du 5 novembre 1990. On proposera tout d'abord la carte de répartition des témoignages recueillis (voir figure 9, page 63). Il est remarquable de constater combien la quasi totalité des informations est concentrée dans un triangle (géographique) constitué par les villes de Tournai, Charleroi et Bruxelles.

Un autre élément qu'on ne peut oublier, c'est l'élévation correspondant au passage des débris dans le ciel en fonction de la distance à ce phénomène. La figure 10, page 64 rassemble les trajectoires proposées, la plus probable étant le tracé A correspondant à un axe Royan - Nevers - Nuremberg. En supposant un passage selon cette direction à une altitude moyenne de 100 km, il est possible de calculer la hauteur angulaire à laquelle ces objets pourraient être observés selon la distance à l'aplomb au sol de cette trajectoire. Ainsi, à 100 km, la hauteur angulaire est encore de 45°, elle n'est plus que de 25° pour une bande située au sud du sillon Sambre et Meuse, et elle passe à 20° pour la zone concernée par l'essentiel des observations communiquées à la SOBEPS.

Il est à remarquer que ces données sont tout à fait en accord avec les témoignages. Ainsi, la plupart du temps, les témoins parlent d'un phénomène *« bas sur l'horizon »*. On trouve une autre confirmation dans la description du phénomène alors qu'il est caché par des maisons ou des arbres. A Horrues (cas 41), le phénomène se déplaçait à hauteur d'arbres situés à 400 m des témoins; à Maurage (cas 51), à Alsemberg (cas 1), à Saint-Denis (cas 62), à Soignies (cas 64) et à Manage (cas 49), il a été très vite caché par le toit des maisons proches; à Bernissart (cas 4) et à Hyon (cas 43), le phénomène est caché par un rideau d'arbres. Dans plusieurs autres cas, les témoins font explicitement allusion à un «objet» se déplaçant très près de l'horizon, ce qui se traduit parfois par une « basse altitude ».

Le phénomène était beaucoup plus spectaculaire au début de la rentrée (disons jusque vers 19 h 02, de l'Atlantique jusque vers le centre de la France). A partir de là, en fin de parcours, la plupart des fragments s'étaient presque complètement consumés et le phénomène devait attirer beaucoup moins le regard. La répartition des cas français met d'ailleurs en évidence cette caractéristique : il y a, proportionnellement, moins de témoins dans la région de Strasbourg (cependant très peuplée) par rapport à celles de Bordeaux ou des Landes[13].

On peut voir là une explication du petit nombre de cas signalés en région liégeoise ou en Ardenne. On n'y a pu voir la rentrée atmosphérique qu'en fin de parcours (entre 19h03 et 19h04), avec des fragments déjà beaucoup moins lumineux et se déplaçant à une hauteur angulaire plutôt faible (de l'ordre de 20° pour Liège).

Mais la principale raison de l'extrême localisation des témoignages est d'ordre météorologique. D'après les relevés de l'I.R.M.[14], de nombreux strato-cumulus recouvraient tout l'est de la Belgique selon un axe sud-nord passant par la Meuse jusqu'à Namur en remontant par le Brabant wallon jusqu'à la Campine. Une poche avec beaucoup d'éclaircies et un ciel avec de rares strato-cumulus était circonscrite au Hainaut et à la région de Bruxelles. La quasi totalité des témoignages confirment ce point. On notait, semble-t-il, quelques brumes au sol entre Mons et Tournai (Bernissart, Stambruges, Silly), et des nuages épars en de rares endroits (Manage).

Comme on le constate, c'est précisément dans les régions au ciel plutôt dégagé que l'essentiel des témoins se sont manifestés. L'altitude moyenne des strato-cumulus étant comprise entre 2 et 3 km, on doit conclure que le

[13] Voir : R. ALESSANDRI, op. cit., p. 86.

[14] Je remercie Alfred Quinet, de l'Institut Royal Météorologique, pour m'avoir aimablement transmis les documents relatifs à la situation météo au-dessus de la Belgique au moment de la rentrée des débris.

phénomène observé s'est, au minimum, déroulé au-dessus de ce niveau. Plus simplement, ceci confirme bien que tous les témoignages récoltés par la SOBEPS pour cette soirée du 5 novembre 1990 concernent la rentrée de débris matériels, même si plusieurs de ces témoins qualifient le phénomène d' « objet triangulaire ».

On peut aussi remarquer que les seuls cas répertoriés dans l'est de la Belgique sont aussi les plus discutables. A Soumagne (cas 69), le témoin prétend avoir observé un véritable « ballet aérien » à partir de 19 h15. Une couverture de strato-cumulus n'est jamais uniforme et des coins de ciel peuvent être visibles çà et là. La description proposée au début de l'observation pourrait correspondre à la rentrée atmosphérique (*« il y avait une source lumineuse orange intense qui se déplaçait; elle s'est immobilisée et son éclat a fortement décru jusqu'à disparaître »*). Ensuite, durant 90 minutes, le témoin observa une multitude de lumières en triangle (pointe vers l'avant) avec, de temps en temps, des pulsations dans ces lumières. La description de ce témoin est particulièrement détaillée et précise (il est allé jusqu'à estimer la fréquence de pulsation des feux). Cette précision permet d'identifier presque à coup sûr les objets observés à des avions évoluant en altitude, la zone correspondant à un couloir aérien très fréquenté.

A Marche-en-Famenne (cas 50), le témoin situe son observation à 18 h 10, soit une heure avant la rentrée atmosphérique. Le phénomène est décrit comme s'il s'était déplaçé par « bonds rapides » : extinction des lumières, changement de direction qui finissent par amener l' « objet » dans une « position stationnaire ». Le témoin évoque un ciel « dégagé et étoilé », mais n'a pas vu la lune. Celle-ci était pourtant bien présente dans le secteur de l'observation (de l'est vers le nord)[15] si on admet qu'il s'agit de la rentrée atmosphérique de débris comme la description proposée par le témoin semble l'indiquer (voir cas 50 du tableau 3). On se rend compte que de tels témoignages, heureusement rares dans ceux recueillis par la SOBEPS, permettent des interprétations diverses qui ont amené certains à imaginer que de véritables OVNI avaient « profité » de la rentrée atmosphérique pour survoler en nombre une bonne partie de la France et de la Belgique.

En ce qui concerne la direction de l'évolution du phénomène, il faut également remarquer qu'il y a près des 2/3 (64,5 % sur 62 directions précisées) des témoins qui indiquent un axe général sud-ouest vers le nord-est. En y ajoutant la direction ouest-est (tableau 7), cela fait 85,5 % des témoins qui donnent un sens de déplacement correct.

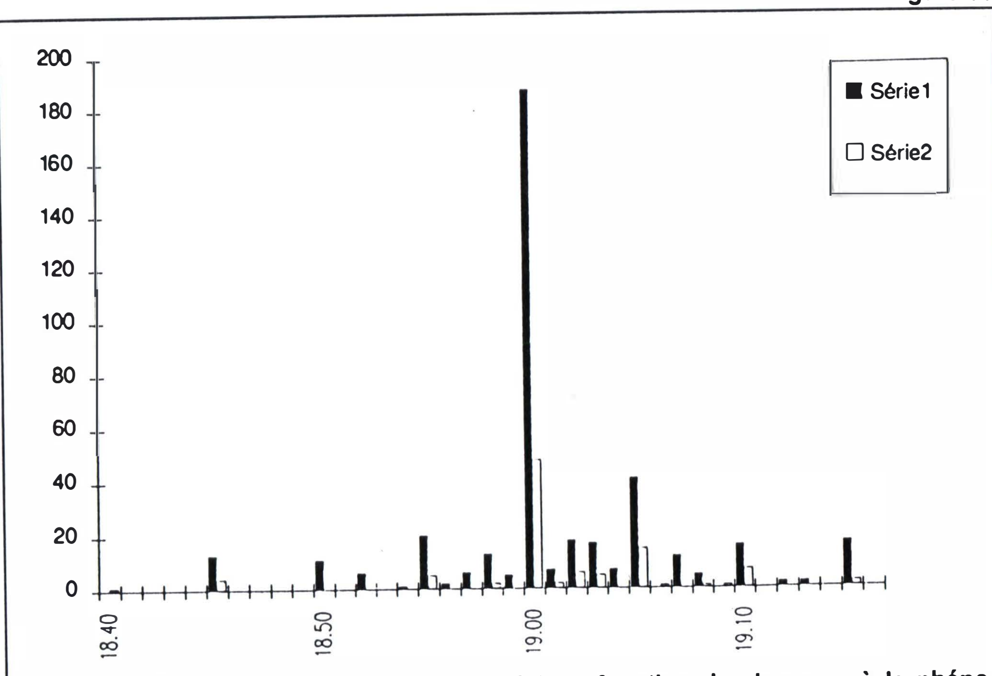
Tableau 7

DIRECTION	NOMBRE DE CAS
sud-ouest ➔ nord-est	27
sud-sud-ouest ➔ nord-nord-est	3
ouest-sud-ouest ➔ est-nord-est	4
sud ➔ est	6
ouest ➔ est	13
ouest-nord-ouest ➔ est-sud-est	1
nord-ouest ➔ sud-est	1
sud ➔ nord	5
nord ➔ sud	2

Il y a bien sûr des « anomalies », mais aucun cas vraiment aberrant : seulement deux témoins proposent une direction nord-sud; aucun n'a proposé une trajectoire résolument opposée à celle des débris.

En ce qui concerne la vitesse de déplacement du phénomène, sur 45 cas où cette information est précisée, 71,1 % des témoins qualifient le mouvement de « lent ». Dans 8 cas, on décrit un déplacement jugé « rapide » et dans 4 autres cas, on parle d' « objet immobile ». Un seul cas fait mention d'une accélération.

Figure 11



Répartition du nombre de cas (en ordonnée) en fonction des heures où le phénomène du 5 novembre 1990 aurait été observé (abscisse). Les cas français sont en noir, les cas belges en clair.

[15] La lune était quasiment pleine (PL dans la nuit du 2 au 3) et se levait au nord-nord-est vers 18 h 40 pour la région de Marche-en-Famenne.

On terminera cet examen de quelques données statistiques par les répartitions des heures d'observation et de la durée. La figure 11 présente la répartition des heures selon les cas français répertoriés par Franck Marie et étudiés par Robert Alessandri (en noir) et les cas belges répertoriés par la SOBEPS (en clair). Les deux séries se distribuent assez sensiblement de la même manière. L'heure était précisée dans 117 cas belges. Dans cet ensemble, 76 cas (65 %) sont relatifs à la période exacte de la rentrée atmosphérique (19h00-19h05). Si on étend cette période à la tranche horaire 19h00-19h15, ce sont 3 témoins sur 4 (75,2 %) qui y font référence.

Dans son étude sur les événements du 5 novembre 1990, Robert Alessandri se livre à un examen très minutieux de l'évolution de l'heure d'observation suivant le niveau de la trajectoire où se situaient les témoins (op. cit., pp. 80-83). Après avoir sélectionné les cas pour lesquels les témoins semblaient certains de l'heure précise de leur observation, Alessandri trouve qu'il y a une nette tendance à l'augmentation de l'heure en fin de parcours, ce qui est bien le résultat attendu dans le cas d'un phénomène traversant la France d'ouest en est. Le peu d'étendue de la zone où se trouvaient les témoins belges empêche toute analyse de ce genre. Remarquons néanmoins qu'en France, il y a également plus de 80 % des heures mentionnées qui sont comprises entre 18h55 et 19h05 (pour quasiment 71 % en Belgique).

Ces divers éléments militent pour une bonne approximation des heures d'observation chez les témoins, même si les heures que certains d'entre eux annoncent sont absolument « anormales ». On va trouver des conclusions fort semblables dans l'examen des durées de déplacement du phénomène (voir figure 12, page 65). En France comme en Belgique, l'essentiel des durées estimées se situe entre 4 secondes et une minute. Pour les cas répertoriés par la SOBEPS où cette durée est précisée (53 cas), 58,5 % d'entre eux rentrent dans cette catégorie. Il y a 84,9 % des cas qui renseignent une durée comprise entre quelques secondes et 2 minutes.

Ces résultats sont tout à fait comparables aux statistiques sur les observations françaises proposées par R. Alessandri. Ce dernier a trouvé une durée moyenne de 100 secondes, 52,9 % des durées s'échelonnant entre 4 secondes et une minute, pour 78,7 % pour une période d'un maximum de 2 minutes. A nouveau, on ne peut que constater cette cohérence qui est en faveur de l'observation d'un événement identique en France et en Belgique. Si on tient compte de 52 cas où la durée est fiable (j'écarte ici le témoignage où le témoin prétend avoir poursuivi ses observations durant une heure et demie), la durée moyenne des cas belges est de 108 secondes. En ne tenant compte que de la tranche des témoins stipulant une durée inférieure à 2 minutes, cette moyenne passe à 54 secondes.

Tous ces éléments s'accordent parfaitement avec l'hypothèse d'une rentrée artmosphérique, qui peut être observée en général pendant deux à trois minutes, et jusqu'à cinq depuis des points de vue privilégiés en fin de parcours[16]. R. Alessandri a tenté d'établir une corrélation entre la durée estimée par les témoins français et le lieu de l'observation : on peut en effet supposer que le phénomène étant peu à peu ralenti par l'atmosphère, la durée d'observation doit augmenter à proportion. Le résultat obtenu est, de l'aveu de l'auteur lui-même, peu fiable, l'estimation de la durée d'un événement restant une des caractéristiques les plus difficiles à bien préciser.

6. Une ou plusieurs réalités ?

La perception, le traitement de l'information recueillie par nos sens, la reconnaissance des formes, la mémorisation des expériences vécues : voilà autant de domaines qui sont communs à la psychologie des témoignages humains et la résolution de problèmes, c'est-à-dire la croissance de nos connaissances sur le monde. Il n'est donc pas inutile de faire un détour par les sciences humaines (et l'épistémologie en particulier) pour se rendre compte comment cette problématique a été discutée. On peut même dire que toute épistémologie se ramène, en fin de compte, au problème biologique de la perception.

D'emblée il faut dire que ce problème est loin d'être trivial et qu'il constitue même une question essentielle de l'épistémologie. Déjà la plupart des philosophes grecs avaient insisté sur la relativité des données sensibles et beaucoup d'entre eux n'ont pas hésité à dévaloriser la sensibilité au profit d'une autre forme de connaissance, plus intellectuelle. Le fameux *mythe de la caverne* imaginé par Platon (*La République*, livre VII) est un de ces exemples où est nié le monde empirique au profit du « suprasensible ». Le monde connu directement par les sens est celui des ombres, alors que la connaissance vraie, celle de « l'idée des choses », ne nous vient pas des sens, toujours trompeurs.

Les savants et philosophes se sont partagés (et se partagent

[16] Robert ALESSANDRI, op. cit., p. 85.

encore) ainsi en deux camps radicalement opposés : les « réalistes » qui prétendent découvrir les lois de la nature (qui existent depuis toujours et qu'on se contente donc de « révéler »), et les « positivistes » qui pensent qu'on se contente de trouver des régularités dans les phénomènes naturels, essayant alors de s'approcher du mieux que l'on peut de ce qui est observé.

Kant (*Critique de la raison pure*) a sans doute essayé de dépasser cette double conception réaliste ou positiviste en définissant les *phénomènes*, seuls accessibles à la perception et à l'entendement, et le monde des *noumènes*, imperceptibles et inconnaissables. Mais cette conception ne rompt pas vraiment avec le positivisme.

Les positivistes ont cru pouvoir mettre les réalistes en mauvaise posture à la suite du développement de la mécanique quantique, où on a montré l'impossibilité de séparer la réalité observée de l'observateur. Dans son livre de souvenirs[17], W. Heisenberg fait allusion à un débat qu'il eut avec Einstein à propos du rôle des grandeurs observables. Heisenberg pensait que seules ces dernières devaient être prises en compte dans l'élaboration d'une théorie. Einstein lui répliqua en ces termes : *« [...] sur le plan des principes, il est tout à fait erroné de vouloir baser une théorie uniquement sur des grandeurs observables. Car, en réalité, les choses se passent de façon exactement opposée. [...] C'est seulement la théorie, c'est-à-dire la connaissance des lois naturelles, qui nous permet donc de déduire, à partir de l'impression sensorielle, le phénomène qui se trouve à la base de notre observation. »* Einstein, en bon réaliste, pensait qu'il y avait des « paramètres cachés ».

Ce passage par l'épistémologie n'est pas une diversion. Evoquant les travaux linguistiques de Whorf[18], l'épistémologue Paul Feyerabend écrit[19]: *« Tous les observateurs ne sont pas conduits par la même expérience physique à la même image de l'univers; à moins que leurs milieux linguistiques ne soient similaires, ou puissent être comparés d'une manière ou d'une autre. »* Il s'ensuit, selon Feyerabend, soit que les observateurs

[17] Werner HEISENBERG, *La partie et le tout. Le monde de la physique atomique. Souvenirs, 1920-1965*, Albin Michel, Paris, 1972; réédité chez Flammarion, collection « Champs », n° 215, 1990; p. 94.

[18] Benjamin Lee WHORF, *Language, thought and reality*, Massachusetts Institute of Technology, M.I.T. Press, Cambridge, 1956; partiellement traduit en français sous le titre : *Linguistique et anthropologie*, Denoël-Gonthier, 1956.

[19] Paul FEYERABEND, *Contre la méthode*, Seuil, 1979; p. 322.

utilisant des langages différents font faire état de faits différents (les circonstances physiques restant les mêmes dans le même monde physique), soit qu'ils arrangeront des faits similaires de manières différentes.

Ainsi l' «absurde» et l' «évident» sont toujours relatifs à un certain cadre épistémique et sont en partie déterminés par les idées fortes du temps (qu'il s'agisse de l'idéologie d'un *paradigme* ou de la prégnance de la philosophie du temps, de la *Weltanschauung* comme aiment dire -un peu prétentieusement- les philosophes). Au moment, par exemple, où Aristote refusait non seulement le principe d'inertie, mais rejetait aussi toute idée d'un mouvement permanent qui ne serait pas causé par l'action constante d'une force, 500 avant notre ère, un penseur chinois affirmait quant à lui que, précisément, la cessation du mouvement est due à une force opposée. S'il n'y a pas de force opposée, continuait-il, le mouvement ne s'arrêtera jamais, et pour lui, *« cela est aussi évident qu 'une vache n'est pas un cheval ».*

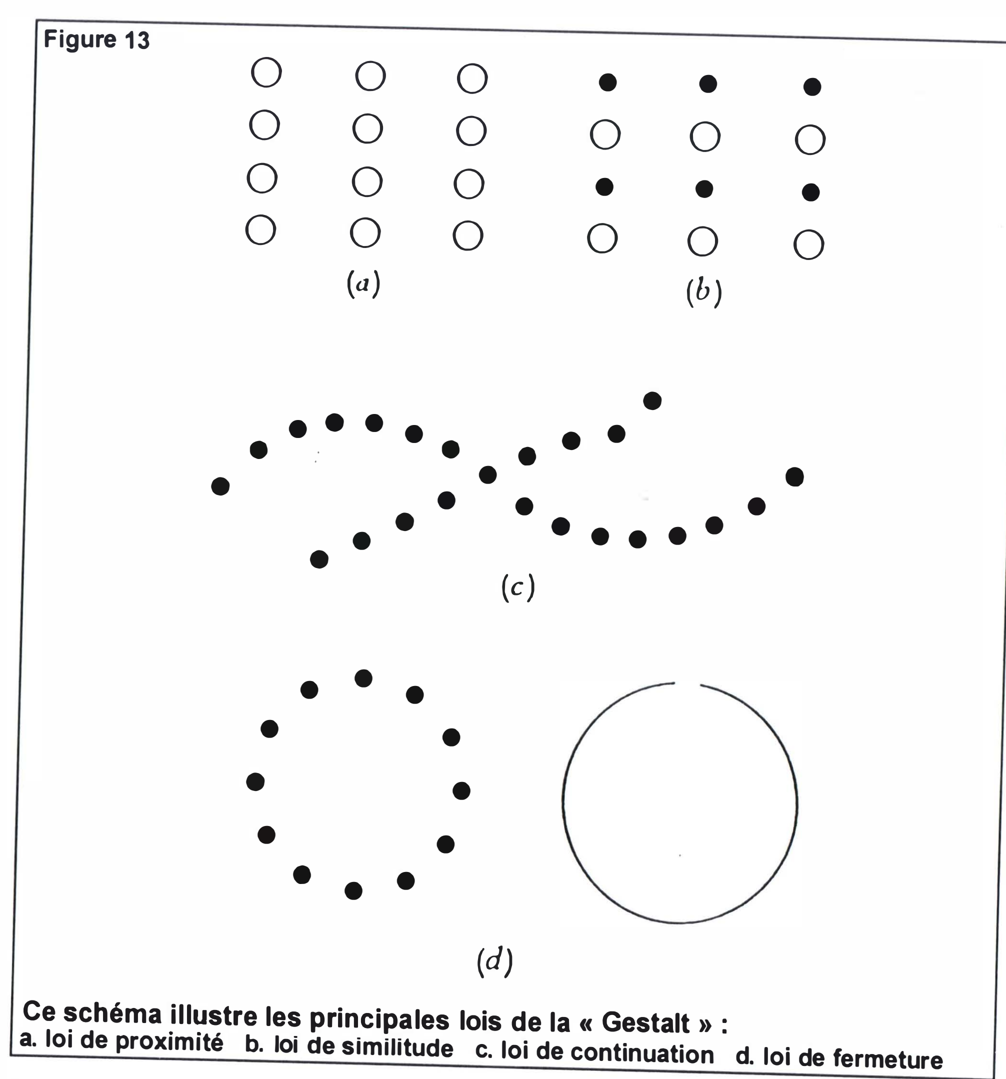
Plusieurs épistémologues ont affirmé qu'il était impossible d'avoir un langage d'observation neutre, indépendant de toute théorie. N. R. Hanson aime à citer l'exemple de Tycho Brahe et Kepler qu'il imagine regarder un lever de soleil : voyaient-ils bien la même chose ? Pour Hanson, la réponse est non : Tycho Brahe, partisan d'une terre immobile, voyait effectivement le soleil se mouvoir en se levant au-dessus de l'horizon, tandis que Kepler, partisan avoué de Copernic, voyait au contraire l'horizon basculer par le mouvement de la terre, découvrant peu à peu un soleil immobile[20].

Hanson fait référence à ce qu'il nomme *la « charge théorique des comptes rendus d'observation ».* Ainsi, l'interprétation ne se superpose pas à la vision. Voir est toujours chargé de théorie, et des physiciens qui ont des schémas conceptuels différents font nécessairement des observations différentes[21]. J. Largeault écrit à ce propos (op. cit., p. 82) : *«Faute de facteurs intellectuels, linguistiques et culturels de la vision, rien de ce que nous percevons n'aurait de pertinence pour notre savoir. Si voir n'était qu'un processus optique, aucune observation ne serait significative ».*

Il est aujourd'hui évident que l'expérience que des observa-

[20] N.R. HANSON, *Patterns of discovery*, Cambridge University Press, Cambridge, 1958.

[21] Voir à ce propos : Paul SCHEURER, *Révolutions de la science et permanence du réel*, Presses Universitaires de France, Paris, 1979; Jean LARGEAULT, *Enigmes et controverses*, Aubier-Montaigne, Collection « Analyse et raisons », 1980.



Ce schéma illustre les principales lois de la « Gestalt » :
a. loi de proximité b. loi de similitude c. loi de continuation d. loi de fermeture

teurs éprouvent en observant un objet n'est pas seulement déterminée par une information strictement physique sous forme de rayons lumineux parvenant sur la rétine et déclenchant divers processus neurologiques. La psychosociologie des sensations a largement étudié la question et il est aujourd'hui certain qu'une seule et même stimulation visuelle peut conduire à la création de percepts différents. La meilleure interprétation d'une perception n'est pas nécessairement la plus simple, mais elle est la plus cohérente par rapport à l'ensemble des données des divers organes sensibles.

Les théoriciens de ce qu'on a appelé la « Gestalt »[22] se po-

[22] Ce terme désigne, en allemand, le concept de «forme» ou d' «aspect». Un des principaux théoriciens de la *Gestalt* est sans conteste Kurt KOFFKA (*Principles of Gestalt psychology*, New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1935).

saient déjà, voici quelques décennies, une question qui n'est pas encore complètement résolue aujourd'hui : comment s'organise la perception entre le stimulus et le message effectivement compris. Ils ont proposé diverses lois d'organisation qui décrivent la perception, lois qui restent pertinentes de nos jours même si les mécanismes neurologiques proposés par Koffka et ses collègues sont actuellement abandonnés.

La *loi de proximité* dit ainsi que les groupes s'organisent à partir de la proximité spatiale des éléments. Dans la figure 13 (page précédente), la disposition (a) est perçue comme un ensemble de trois colonnes et non de quatre rangées parce que l'arrangement entre les points les rapprochent davantage dans une colonne que dans une rangée[23]. La *loi de similitude* affirme que des groupes se forment chaque fois qu'il y a ressemblance entre les éléments. Ainsi la disposition (b) de la figure 13 est perçue comme un ensemble de quatre rangées (les éléments y sont identiques) et non comme trois colonnes. La *loi de continuation* considère que la disposition d'un groupe d'élé-ments oriente la direction qui fera qu'un autre point sera (ou non) considéré comme la suite normale de la série (exemple (c)). La *loi de fermeture* considère que chaque fois qu'une figure est incomplète, le cerveau la considérera comme étant néanmoins fermée (exemple (d)). Ces deux dernières *lois* conduisent à considérer que des points qui se déplacent ou varient de la même manière seront perçus comme formant un ensemble ou comme étant liés l'un à l'autre même si ce lien est inexistant.

Rudolf Arnheim, spécialiste de la psychologie de l'art à l'Université de Harvard, était convaincu que toute pensée reposait sur la perception. C'est bien là un modèle empiriste qui postule que nos facultés de perception sont différentes de nos facultés de penser et que nos perceptions influencent notre pensée plus que notre pensée n'influence nos perceptions. On est là à l'opposé du point de vue d'Einstein pour qui c'était la théorie qui décidait.

Pour Arnheim[24], un modèle perceptif qui présente une organisation simple et se différencie nettement de son milieu a de fortes chances d'être facilement identifié. Une telle identification présuppose donc un modèle visuel identifiable (op. cit., p. 37). Il est ici nettement inspiré par la

[23] Ce schéma est extrait de l'ouvrage de Ralph Norman HABER et Maurice HERSHENSON, *The psychology of visual perception*, Holt, London, 1973; p. 188.

[24] Rudolf ARNHEIM, *La pensée visuelle*, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque Scientifique, Paris, 1976.

« Gestalt ». Pour lui, c'est seulement parce qu'un objet a une forme saisissable en soi qu'on est à même de distinguer cette forme des déformations subies. Moins le contexte et l'objet en soi sont clairement organisés, moins ils sont nettement séparables par la perception. Donc, la perception n'est susceptible d'abstraire un objet de son contexte que si elle appréhende la forme comme une structure organisée et non comme l'enregistrement d'une mosaïque d'éléments (op. cit., p. 49).

On ne peut classifier instantanément un percept que si deux conditions se trouvent réunies précise encore Arnheim (op. cit., p. 98). Ce percept doit définir clairement l'objet et il doit ressembler suffisamment à l'image mémorielle de la catégorie appropriée. Le stimulus, toutefois, est souvent assez ambigu pour permettre à l'observateur d'y trouver plusieurs structures formelles alors qu'il cherche, parmi les modèles qui émergent de sa mémoire, celui qui convient le mieux. Et quand le stimulus est brouillé, vague, imprécis, l'esprit tend à l'articuler en quelque forme simple, régulière et précise (op. cit., p. 177).

D'autres, comme le psychothérapeute Paul Watzlawick, ont aussi réfléchi au concept de « réalité ». Ainsi, évoquant l'expérience du professeur Alex Bavelas[25], Watzlawick propose qu'une fois notre esprit emporté par une explication séduisante, une information la contredisant, loin d'engendrer une correction, provoquera une élaboration de cette explication : celle-ci devient ainsi *autovalidante* et ne peut pas être réfutée[26]. C'est le propre de toutes les attitudes fanatiques et extrémistes. Si le gourou d'une secte quelconque affirme qu'il faut se purifier par un jeûne prolongé pour guérir d'un SIDA et que l'adepte finit quand même par mourir, les autres membres de la secte n'en déduiront jamais que le jeûne a été inefficace mais bien que leur « frère » n'avait pas réussi à se « purifier » suffisamment. Voilà déjà plusieurs siècles quand un alchimiste ne parvenait pas à « transmuter » quelque « métal vil » en or, il ne remettait pas en cause les livres consultés mais bien sa propre incompétence et sa relative « impureté » qui l'avaient empêché d'accéder au résultat proposé dans les grimoires consultés.

Watzlawick propose encore l'existence de deux *réalités*. Il y a ainsi une *réalité de premier ordre* qui est définie chaque fois qu'il est possible de se mettre d'accord sur une perception donnée et qu'il y a consensus sur la preuve choisie (op. cit., pp. 137-138). Après avoir décidé des critères qui permettent de distinguer un individu de sexe masculin d'un autre de sexe féminin, il doit exister un assez bon accord dans la majorité des cas rencontrés. Seuls quelques cas marginaux (hermaphrodites, transsexuels) conduisant à des décisions plus difficiles.

Il reste que ce premier ordre de la réalité ne dit rien de la signification ni de la valeur de son contenu, dit Watzlawick. Identifier correctement le sexe d'une personne n'a rien à voir avec le rôle joué par le sexe depuis le commencement de la société humaine. Etre un homme ou une femme conduit à une multitude de conséquences différentes selon la société et l'époque considérées. Cette *réalité de second ordre* est éminemment relative et le « réellement » réel n'y a guère de sens. Watzlawick écrit (op. cit., p. 138) : *« Nous croyons naïvement que la réalité est la façon dont nous voyons les choses, quiconque les voit autrement devant par nécessité être méchant ou fou. Or, c'est une illusion de penser qu'il existe une réalité de deuxième ordre « réelle », et que les gens « sains » en sont plus conscients que les « fous ». »*

Vivre dans le monde ne signifie pas exécuter des actes qui seraient strictement déterminés par des structures physiologiques ou par des apprentissages : les significations s'instaurent plutôt sur un fond d'ambiguïté fondamentale. C'est dire aussi que les réponses physiologiques ne sont en fin de compte pas isolables malgré leur spécificité. Aux significations biologiques fondamentales viennent s'ajouter celles qui résultent des créations propres de chaque sujet comme individu avec sa propre expérience et comme être social intégré à un schéma de pensée particulier.

Depuis peu, la psychologie cognitive tente de renouveler la théorie de la perception en proposant des modes d'analyse inspirés par la théorie de l'information et de la communication. Les principaux dévelop-

[25] Au cours de cette expérience deux sujets (séparés) sont amenés à reconnaître les critères permettant d'identifier des clichés de cellules saines ou malades. L'un des sujets reçoit une information correcte qui lui permet, peu à peu, d'identifier les bons critères. Le second sujet ne reçoit pas de réponses en fonction de ses propositions : les réponses fournies sont uniquement conditionnées par celles du premier sujet. Une telle expérience met en évidence que ce second sujet tend à élaborer des modèles complexes pour malgré tout parvenir à expliquer les clichés proposés. Confronté à ce modèle compliqué, le premier sujet (qui était cependant arrivé à une explication simple) est toujours impressionné par la complexité du second modèle et va finir par le préférer au sien, craignant de paraître simpliste aux yeux de son interlocuteur. Ce qui fait dire à Watzlawick que plus c'est compliqué, mieux c'est.

[26] Paul WATZLAWICK, ***La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication***, Seuil, Paris, 1978; p. 58.

pements se situent à l'interface entre les sciences cognitives (informatique, psychologie cognitive, psycholinguistique) et les sciences de l'ingénieur (électronique, automatique) pour la mise au point de machines capables de performances « humaines » (problèmes de l' *intelligence artificielle*) et l'étude de la communication entre de telles machines et l'homme. On sait, par exemple, que le problème de la reconnaissance des formes par ces *robots* est un des défis majeurs à relever.

Les divers commentaires qui précèdent nous ramènent évidemment à la problématique des observations du 5 novembre 1990. L'ordre ou le chaos qu'on pense trouver dans une observation inattendue de lumières nocturnes ne sont pas des vérités objectives mais ils sont bien déterminés par le point de vue de l'observateur. Il est ainsi hors de question de parler de témoins qui se seraient *trompés* et d'autres qui auraient correctement identifié le stimulus. Il y a plutôt des groupes d'observateurs qui, par leur passé, les conditions d'observation, le climat des idées de l'époque, leurs désirs aussi, ont interprété un même stimulus de manières différentes mais toujours *rationnellement*.

7. Quelle(s) leçon(s) pour l'ufologie ?

J'ai déjà dit plus haut que nous avions très rapidement interprété les témoignages recueillis en Belgique comme autant de confusions avec une rentrée de débris d'origine on ne peut plus terrestre. Ce fut aussi notre ligne de conduite lorsque nous avons publié notre premier rapport sur la « vague belge ». Les premières réactions scandalisées de certains ufologues français ne tardèrent pas. Dans le n° 308 de *Lumières Dans La Nuit* [27], Joël Mesnard faisait allusion à notre rapport VOB 1 et, sans trop s'attarder sur son contenu, le considérait comme à la fois *« bourré de données et tout autant chargé d'idéologie »*. L'objet de la hargne de J. Mesnard à notre égard concernait notre position quant au phénomène du 5 novembre 1990. En bref, on nous reprochait d'accepter l' « explication officielle » et de négliger la masse des témoignages. J. Mesnard avançait aussi une autre critique reprise par après par des ufologues comme Jean Sider et Pierre Guérin : les ufologues français n'ont jamais mis en doute la « vague belge » ni la qualité des enquêtes effectuées par la SOBEPS, il convient donc qu'il y ait la réciproque et que les ufologues belges acceptent le verdict des enquêteurs français. A chacun son territoire de compétence et l'ufologie classique continuera à ronronner tranquillement.

[27] Joël MESNARD, *Delirium très épais*, in *Lumières Dans La Nuit*, n° 308, 1991, p. 39.

En automne de 1993 j'eus un échange de lettres avec Pierre Guérin. Dans un premier temps, l'astronome et ufologue français qualifiait mon attitude[28] de *« non objective et intellectuellement malhonnête »*. Les arguments avancés étaient déjà ceux produits par d'autres juste après les événements : il y a trop de témoins qui parlent d' *«objets»*, plusieurs témoignages concernent des phénomènes vus *«sous les nuages»*, dénigrer la *«vague du 5 novembre»* en France, c'est faire du *«debunking»* et être l'allié objectif des pires détracteurs de l'ufologie.

Je répéterai ici que j'ai la plus grande estime pour le travail réalisé en France par tous ceux qui m'ont pris à partie dans cette affaire du 5 novembre 1990. Mais j'ai aussi le devoir de leur dire qu'au vu des informations accumulées par la SOBEPS, l'ensemble des témoignages analysés est suffisamment cohérent avec l'hypothèse d'une rentrée de débris atmosphériques pour que cette dernière soit privilégiée.

Plus de vingt-cinq années d'un combat inlassable pour crédibiliser la recherche ufologique m'ont appris que l'enquête ufologique restait sans doute le point le plus fragile de nos démonstrations. Pour avoir constaté de nombreuses méprises chez des témoins « dignes de foi », et avoir expérimenté aussi des observations réellement extraordinaires où nulle confusion ne pouvait s'envisager, j'ai aujourd'hui l' *intime conviction* que ce dossier du 5 novembre 1990 constitue peut-être une véritable « bombe à retardement » déposée sous les pieds d'ufologues imprudents.

Enquêter sur une observation d'OVNI, ce n'est pas seulement entériner le témoignage en le complétant de diverses données recueillies sur le terrain. Sans être masochiste, le devoir de l'enquêteur ufologique est, en priorité, de vérifier si les éléments rapportés par le témoin ne pourraient pas correspondre à quelque phénomène naturel ou artificiel. Le label *objet volant non identifié* n'a de prix qu'au terme d'une réelle tentative d'explication.

Un autre argument avancé par ceux qui veulent faire de cette soirée du 5 novembre une vague à part entière est sans conteste une certaine confusion chez les « officiels » consultés. Jean Sider avance ainsi plusieurs élé-

[28] P. Guérin faisait allusion à l' *Editorial* que je signais dans le n°87 d' *Inforespace*, août 1993, pp. 2-3.

ments relatifs à un courrier échangé avec Scott W. Johnson du North American Aerospace Defense Command and United States Space Command (NORAD/USSPACECOM).

L'argument avancé par J. Sider est que ceux qui devraient savoir semblent justement ignorer tout de la fameuse rentrée du 5 novembre ou en donnent des paramètres qui ne correspondent guère à ceux publiés jusqu'ici. Je ne sais exactement qui est ce Scott W. Johnson (présenté comme *Plans/Policy Officer*), mais la teneur des lettres produites m'incitent à croire à son inexpérience totale en la matière.

Le même jour (29 mai 1996), ce « responsable » du NORAD écrivait une lettre à M. J. M. (ufologue français souhaitant rester anonyme) dans laquelle il confirmait que l'objet n° 20925 correspondait bien à un étage d'une fusée soviétique SL-12 rentré dans l'atmosphère terrestre le 5 novembre 1990, *«over the Northern European continent»*. L'imprécision de cette phrase était encore augmentée par la dernière ligne de cette lettre : *«Unfortunately, we do not have any data concerning the exact hour and path of rentry»*.

Dans la lettre envoyée à Jean Sider ce même 29 mai 1996, Scott W. Johnson commentait les documents relatifs aux témoignages recueillis en France en constatant que beaucoup des schémas et descriptions transmis par J. Sider lui paraissaient totalement différents de ce qu'aurait dû être la rentrée atmosphérique. Il concluait néanmoins sa lettre en répétant qu'il ne pouvait malheureusement pas donner beaucoup plus de détails.

De telles assertions sont tout simplement incroyables. Dès le 8 novembre 1990, le NORAD et l'USSPACE COMMAND (Air Force Space Command Surveillance Center, basé à Colorado Springs) fournissait des éléments substantiels pour identifier les débris comme ceux d'une fusée soviétique.

M. P. Temmerman prit contact avec ces services et le 19 décembre 1990, le colonel Henry G. Culbertson, responsable du *Space Control Operations*, le renseignait en lui demandant de prendre contact avec le Goddard Space Flight Center (situé à Greenbelt, Maryland), organisme qui était le mieux indiqué pour toute identification de rentrée dans l'atmosphère.

Les réponses de Scott W. Johnson ressemblent à s'y méprendre à celles qu'un chargé des relations avec le public a l'habitude de faire : propos convenus et aimables qui renvoient les correspondants à leurs chères études sans leur donner le moindre renseignement[29].

Alors que certains voient dans tout cela diverses opérations de désinformation visant à «abuser» les témoins et la population afin de leur cacher une «vérité» difficile à avouer, je n'y reconnais que des comportements classiques où le désintérêt (surtout quand il s'accompagne d'une certaine incompétence) suffit à expliquer l'apparente confusion des sources officielles. La première partie de cet article a clairement montré que les amateurs authentiquement compétents en la matière avaient recueilli suffisamment d'éléments pour préciser toutes les caractéristiques liées à la rentrée atmosphérique du 5.11.90.

Cela est tellement vrai que la stratégie des ufologues a évolué. D'abord, on a crié à la manipulation organisée : il n'y avait jamais eu de rentrée, ou s'il y en avait eu une, elle avait été invisible en France (c'est la version de Franck Marie, op. cit., p. 480). Aujourd'hui on parle de « parasitage », c'est-à-dire qu'on imagine que de véritables OVNI ont envahi le ciel de diverses régions (plus particulièrement en France et en Belgique) en « profitant » de la rentrée de débris atmosphériques, voire en se « déguisant » comme de tels débris afin de se « camoufler » aux yeux des populations.

Je persiste à dire qu'une telle hypothèse a peut-être le mérite de l'audace mais qu'elle n'apporte rien à l'ufologie. Au contraire, en raison de la forte présomption (et c'est ici un euphémisme) d'une confusion avec une rentrée de débris d'engin terrestre, la crédibilité de l'ufologie avait tout à gagner en montrant à tous ses détracteurs qu'elle avait bien atteint une maturité dans l'enquête auprès des témoins lui permettant de discriminer entre un événement explicable et un authentique phénomène aérien restant non identifié après enquête.

Il y a toujours eu un certain climat teinté de paranoïa dans les dossiers ufologiques. Depuis une 50aine d'années, on cultive ainsi divers mythes et on entretient des rumeurs totalement infondées. Il y a ainsi l'idée qu'il existe une «science officielle» qui s'acharne, pour préserver son statut, à mépriser tout ce qui est marginal. Il y a aussi le thème du «complot militaire» : les «officiels» (on entend ici le monde politique) et les militaires savent depuis longtemps ce que sont ces OVNI mais ils se gardent bien de le révéler *«pour ne*

[29] Non pas qu'il y ait quelque « mystère » ou « secret » à préserver, mais tout simplement parce que la recherche demandée est considérée comme réclamant trop de temps et qu'il y a probablement des centaines de demandes diverses qui viennent encombrer de tels services.

pas effrayer les populations». Toujours dans le domaine militaire, les «rationalistes» utilisent aussi depuis 50 ans l'explication (sans cesse rafistolée) des essais militaires secrets. On le constate encore avec la nouvelle explication de l'affaire de Roswell. Plus près de nous, remarquons que la «vague belge» a été successivement «expliquée» par des F-117, des dirigeables ultrasophistiqués, des AWACS, et aujourd'hui le LoFLYTE.

Au stade actuel de mon expérience ufologique, je suis convaincu qu'il n'y a pas de secret organisé. Nos rapports avec les milieux politiques et militaires belges à l'occasion de la vague 89-91 ont mis en évidence des personnalités tellement différentes qu'il est impossible d'imaginer une seule ligne de conduite dictée d'*en haut*. Plus simplement, je pense que les divers dysfonctionnements constatés sont le plus souvent le fruit de l'inexpérience (voire de l'incompétence) et surtout du manque total d'intérêt pour la question des OVNI.

Pour en revenir aux événements du 5.11.1990, je persiste aussi à penser qu'il s'agit là d'un dossier propre à faire perdre tout crédit à l'ufologie sérieuse. S'il venait à l'esprit d'un rationaliste obtus d'utiliser les données recueillies pour prouver l'incompétence des ufologues, il ne devrait guère se forcer pour étayer sa démonstration. Pour désamorçer cette «bombe à retardement», je préconise que les ufologues utilisent eux-mêmes ces données dans la formation des enquêteurs. En développant une véritable *pédagogie* de l'enquête ufologique qui présenterait tous les pièges qui se dressent sous les pieds des témoins (et des en-quêteurs), nous ferions taire tous ceux qui affirment encore (et parfois à juste titre) que les ufologues n'ont aucun esprit critique.

La critique du témoignage humain doit être un exercice quotidien en ufologie. L'examen des dossiers met en évidence suffisamment de caractéristiques générales qui constituent autant de règles méthodologiques et de points de repère pour le travail d'enquête. Ainsi, si on constate souvent une très grande cohérence dans la description et l'évolution (direction, élévation) d'un phénomène non identifié, il faut être beaucoup plus réservé sur la notion de structure (surtout s'il y a un risque de forme subjective par illusion optique), et surtout à propos des durées d'observation et de tous les paramètres dimensionnels.

Et qu'on ne vienne pas me rétorquer que je suis là en train de scier la branche sur laquelle je suis assis, et qu'en montrant les confusions commises lors de la rentrée atmosphérique du 5 novembre 1990, je suis occupé à démontrer l'inanité de la «vague belge». Il n'y a pas de commune mesure entre les témoignages de cette soirée et l'ensemble des données recueillies à d'autres moments clés. L'examen de l'ensemble du dossier OVNI permet d'ailleurs de définir trois grandes catégories d'événements :

Type1
Des phénomènes astronomiques ou technologiques normaux (Lune, Jupiter, Vénus, avions à l'atterrissage, projecteurs lasers, etc.) qui, observés dans des circonstances particulières, conduisent à diverses méprises. De tels rapports concernent toujours peu de témoins qui sont répartis dans une zone géographique limitée. De plus, la distribution dans le temps de ces confusions est quasiment constante.

Type 2
Des phénomènes spectaculaires qui se produisent en haute altitude (météores, rentrées de satellites ou de fusées, tirs de missiles). Ceux-ci sont rares et atypiques, ils conduisent toujours à des témoignages fort nombreux et parfaitement datés. On constate aussi que ces témoignages sont souvent spontanés et livrés dans les heures qui suivent l'événement.

Type 3
Des phénomènes qui se distribuent de manière aléatoire avec des caractéristiques évolutives et souvent complexes. De tels événements sont toujours très localisés : ils conduisent donc à peu de témoins, sauf quand on a la chance de voir évoluer le phénomène au-dessus d'un territoire limité et très peuplé (comme c'est souvent le cas en Belgique).

Les événements du type 1 sont décisifs pour nous apprendre comment nos sens nous «trompent» : ils constituent le matériel expérimental idéal pour tester un modèle socio-psychologique pour expliquer les OVNI. Les cas du type 2 doivent nous aider à tester la fiabilité des témoignages humains et à examiner un éventuel effet de «contamination sociologique» quand ils se produisent lors d'une vague d'événements du type 3. Ces derniers constituent le matériel définissant le *phénomène OVNI* et leurs caractéristiques ne doivent en aucun cas être réductibles à celles des types 1 et 2. Une des difficultés est qu'il est parfois impossible de classer un événement de manière nette dans l'une des trois catégories proposées. Une autre contrariété réside dans les amalgames commis par les uns ou les autres :
- les *réductionnistes* qui banalisent tous les cas en refusant le type 3 (les cas relevant de cette catégorie étant systématiquement expliqués et réduits à des cas de type 1 ou 2);

Tableau 1

	LIEU	HEURE	DUREE	ALTITUDE ESTIMEE	DISTANCE ESTIMEE	DIRECTION
1	Alsemberg	19:00	10 sec	300 m	500 m	S → N
2	Bassilly	19:00	2 à 3 min	100 m	500 m	
3	Beloeil	± 19:00.				
4	Bernissart	19:00	2 min	15 m		S → E
5	Bernissart	19:05	± 20 sec			O → E
6	Bierghes	19 → 19:30		indéfinie		SO → NE
7	Braine l'Alleud	± 19:00	20/30 sec	indéfinie	indéfinie	S → N
8	Bray	± 19:00				
9	Brugelette	18:55	1 min			SO → NE
10	Bruxelles	18:55	± 5 min	80/100 m	500 m/1 km	N → S
11	Bruxelles	18:55				SO → NE
12	Bruxelles	19:00		500 m	900 m	SO → NE
13	Bruxelles	19:00				O → E
14	Bruxelles	19:00		300 m		SO → NE
15	Bruxelles	19:03	30/45 sec	500 m	600 m	O → E
16	Bruxelles	19:05				SO → NE
17	Bruxelles	19:05	8 sec			
18	Bruxelles	19:05	± 1 min	indéfinie	indéfinie	SO → NE
19	Bruxelles	19:05	2 min		± 1 km	SO → NE
20	Bruxelles	± 19:00	1 à 2 min		en deçà des nuages	O → E
21	Bruxelles	± 19:00		30 m		SO → NE
22	Bruxelles	19:15	30 à 60 sec	basse	très près	SO → NE
23	Bruxelles	19:00 → 19:30				
24	Chièvres	± 19:00	5 sec	800 m		S → N
25	Colfontaine	19:00	± 2 min 30	100 m		ONO → ESE
26	Colfontaine		3 sec			
27	Dendermonde	19:02				N → S
28	Ellezelles	± 18:45				
29	Eugies	18:55-19:00	± 30 sec	indéfinie	indéfinie	O → E
30	Eugies	19:00				SO → NE
31	Fayt-le-Franc	18:55 → 19:10	2 à 3 min	assez bas		SO → NE
32	Frameries	± 19:05	± 20 sec	100 m		NO → SE
33	Genly	18:45				S → E
34	Godarville	18:45	± 10 sec			S → N
35	Grandmetz	19:00	3 sec			S → E
36	Grandmetz	19:00	3 à 4 sec			S → E
37	Grandrieu	19:02				SO → NE
38	Guerlange	19:00	30 sec	40 m	1 km	SSO → NNE
39	Havré	± 19:05	± 45 sec	- 1500 m	300/400 m	OSO → ENE
40	Herinnes	± 19:10		très bas		O → E
41	Horrues	18:40	± 2 min	40 m		SSO → NNE
42	Horrues	± 19:00	5 min	faible		O → E
43	Hyon	± 19:00	± 1 min	indéfinie	indéfinie	SO → NE
44	Hyon	19:10 → 19:20	± 40 sec			OSO → ENE
45	Jurbise	19→ 19:05				
46	Lennik	19:02	3 min	300/400 m	± 1 km	SO → NE
47	Lessines	19:10	± 1 min			SSO → NNE
48	Lobbes		10 min			SO → NE
49	Manage	19:01	± 20 sec	30 et 200 m	150 m et 1 km	vers l'est
50	Marche-en-Famenne	18:10	± 20 min	1 à 2 km		vers l'est
51	Maurage	19:05 → 19:20	± 20 sec	500/800 m		SO → NE
52	Momignies	19:05				
53	Mons	19:05	30 sec		1 à 3 km	O → E
54	Neufmaison	19:09	10 à 15 sec	indéfinie	indéfinie	SO → NE
55	Peruwelz	19:05	5 min	très basse		
56	Peruwelz		5 min			
57	Quaregnon	19:03	± 3 min	1 à 5 km	indéfinie	O → E
58	Quevaucamps	18:30 → 18:50		± 50 m	± 200 m	SO → NE
59	Quevaucamps	± 19:00	10 à 20 sec	300/400 m		SO → NE
60	Quevaucamps	19:03	6 à 8 sec	300 m	3 à 4 km	O → E
61	Quiévrain		± 3 min			SO → NE
62	Saint-Denis	19:00	1 à 2 min	très basse		S → N
63	Saint-Ghislain	18:58	3 à 4 min	100 m		O → E
64	Soignies	± 19:00	± 1 min	indéfinie	indéfinie	SO → NE
65	Soignies	19:05	2 à 3 min	70/100 m	500 m	OSO → ENE
66	Soignies	18:55 → 19:15	15 sec → 2 min	50/200 m	proche	SO → NE
67	Solre-sur-Sambre	18:58	8 à 10 sec	indéfinie	indéfinie	SO → NE
68	Somzée	19:00	1 min	± 10 m	± 50 m	O → E
69	Soumagne	± 19:15	± 90 min (2 min)	diverses		diverses
70	Stambruges	± 19:10	± 1 min 30	500 m	1 km	OSO → ENE
71	Tervuren	19:00				SO → NE
72	Thieu	19:00	± 10 sec			vers le NE
73	Tubize	19:00	2 min	100/200 m	100 m	O → E
74	Wiers					

Tableau 3

cas 1 Faisceau lumineux lumière blanche-jaune	cas 2 idem. lumière rouge orangée avec une traînée lumière blanche
cas 4 phénomène aperçu derrière les arbres.	cas 7 lumière blanche lumière blanche
cas 12 faisceau lumineux vers l'arrière aperçu alors que l'appareil volait au-dessus de l'av. Charles Quint à Ganshoren	cas 14 Lueur blanche Phénomène légèrement incliné Espèce de flamme !
cas 15	cas 16 A C B

cas 20	cas 22
cas 39	cas 40 légère traînée
cas 43 ?	cas 44 orangé
cas 46 point lumineux point lumineux point lumineux plus important, avec faisceau important – comparable pour moi à des phares d'un avion à l'atterrissage...	cas 49

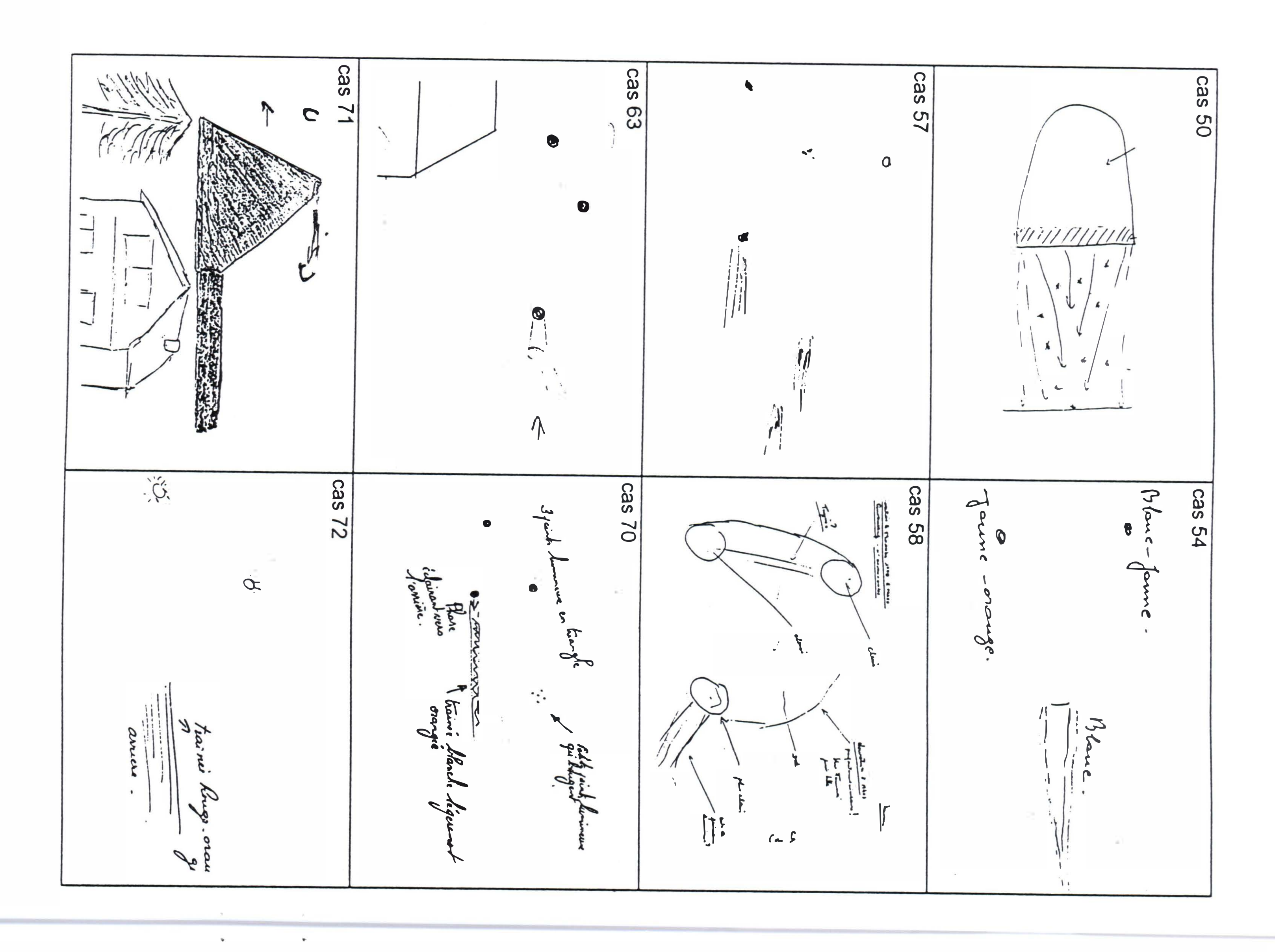


Tableau 4

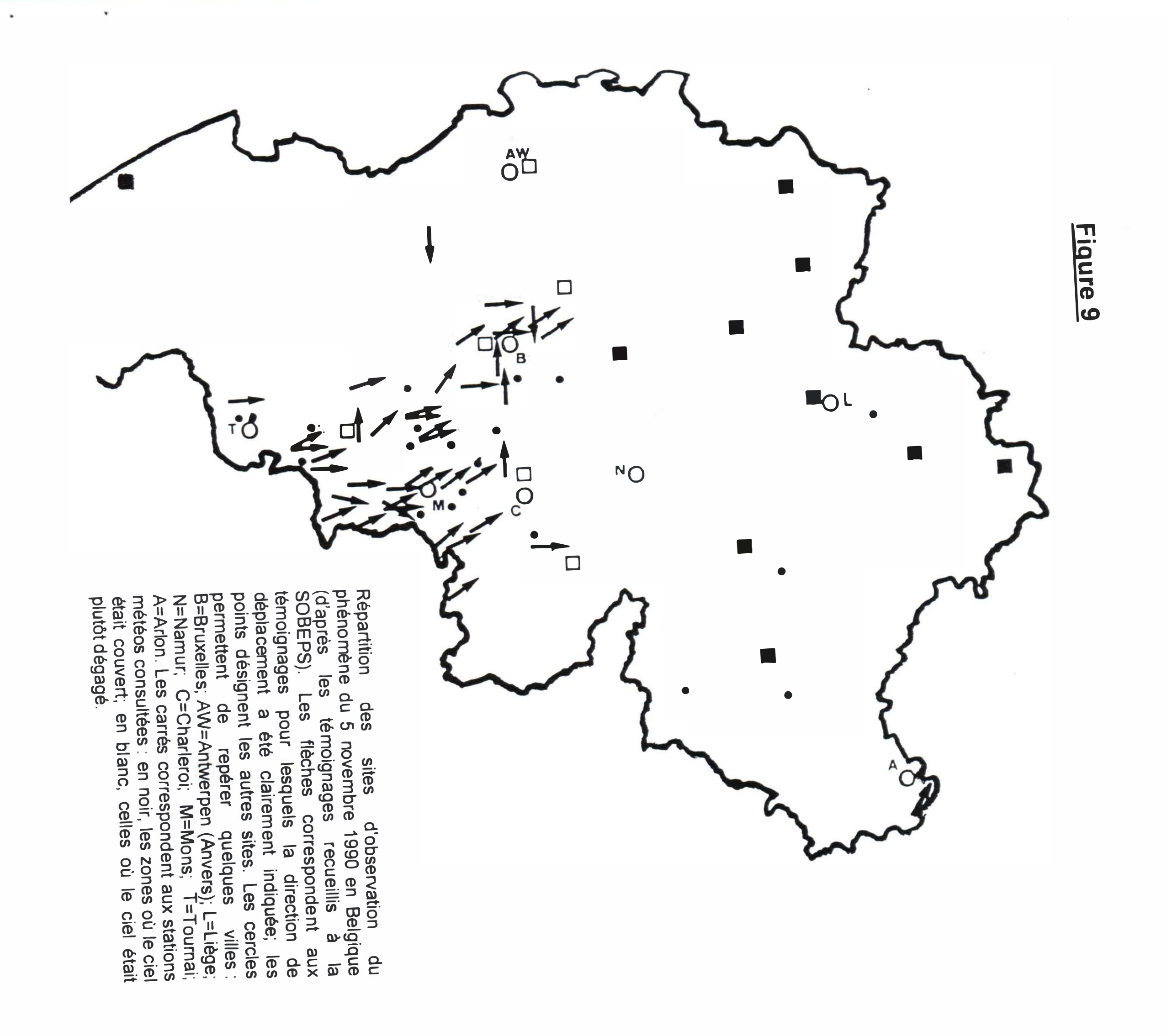
LIEU	HEURE	DUREE	DIRECTION	ELEVATION	DESCRIPTION
Tarcienne	20:50	5 sec	S ➔ N		boule lumineuse suivie d'une traînée rougeoyante qui « glissait » entre les nuages; étincelles; passage devant la pleine lune
Laneffe	21:50	3 à 4 sec	ESE ➔ ENE	35 à 45°	sphère verte avec traînée rouge et jaune; sommet des nuages éclairés
Thuillies	21:53	4 à 5 sec	S ➔ N		objet circulaire vert clair et rouge suivi d'une partie jaune; partie supérieure d'un nuage illuminée
Angre	vers 21:00	1 à 2 sec	NE ➔ N	30°	boule bleu-verte uniforme; traînée avec d'autres boules ou des explosions
Sint-Martens-Latem	vers 21:00	3 à 5 sec	SEE ➔ NNO	30°	traînée comme celle d'un feu d'artifice à l'horizontale avec luminescences latérales; boule orange suivie d'un filament bleu ou vert; basse altitude
Grune	vers 21:00	quelques secondes			engin assez « long », de la forme d'un poisson avec un phare à l'avant et suivi d'une partie opaque; le corps présentait une infinité de petites étincelles aux couleurs changeantes; arrière en pointe avec une légère fumée
route de Paliseul à Framont	vers 21:00	1 min	E ➔ O		boule laissant derrière elle de grandes traînées colorées
Sinsin	20:50			30°	*« d'abord un point, puis comme un poireau, et enfin un gros oignon dont des flammèches très bleues se détachaient à l'arrière »*
Grune	vers 21:00				*« un objet volant lumineux d'une couleur verte, très allongé »*
Ans	20:55				*« objet plutôt allongé de couleur verte, fluorescent, évoluant à l'horizontale et laissant des traînées étincelantes »*

Sint-Denys	20:52	5 sec	E ➔ N	*« environ 100° au-dessus de l'horizontale »* (?)	forme sphérique de couleurs verdâtre et bleue; l'arrière se terminait par deux queues de même couleur semblant pulser
Ciney	vers 21:00				objet suivi d'une queue « en feu »; explosion
Ostende					objet bleu et vert fluorescent en forme de « Zeppelin »
Florenville	vers 21:00				objet de couleur blanche avec du bleu et du vert de forme allongée; léger sifflement; déplacement lent en cercle
Marche-en-Famenne	vers 21:00		SE ➔ NO		objet avec une traînée fluorescente bleu-verte; très rapide
Stavelot	± 20:50	quelques secondes	S ➔ N		grosse boule lumineuse avec une grande traînée évoluant à basse altitude; explosion au-dessus du village de Ster

Tableau 6

LIEU	HEURE	POSITION	ECLAT	DUREE	DESCRIPTION
Langlade (Corrèze)	22 h 20	entre la Lune et Vénus (à l'ouest)	comme Vénus	8 sec.	un point brillant avec une grande queue ; interprété comme étant un météore (jeune astronome ama-teur)
Annecy	22 h 21	idem		30 sec.	une sphère brillante et jaunâtre avec des étin-celles; interprété comme la rentrée d'un satellite (médecin)
Lans-en-Vercors (Isère)	22 h 18	idem	magnitude - 4	30 à 45 sec.	une sphère brillante avec des étincelles et une queue; interprété comme un météore ou un OVNI (astronome amateur)
Romans (Isère)	22 h 15	idem	comme la Lune	40 sec.	une comète très brillante avec un noyau triangulaire
Taulis (Pyrénées Orientales)	22 h 10				une sorte de phare puissant tournant sur lui-même accom-pagné d'un grand faisceau lumineux triangulaire et de fumée (trajectoire erratique)
Clermont-Ferrand	22 h 10	ouest		2 min.	une sorte de boule orange avec une grande queue; inter-prété comme une comète ou un OVNI (enfant de 13 ans)

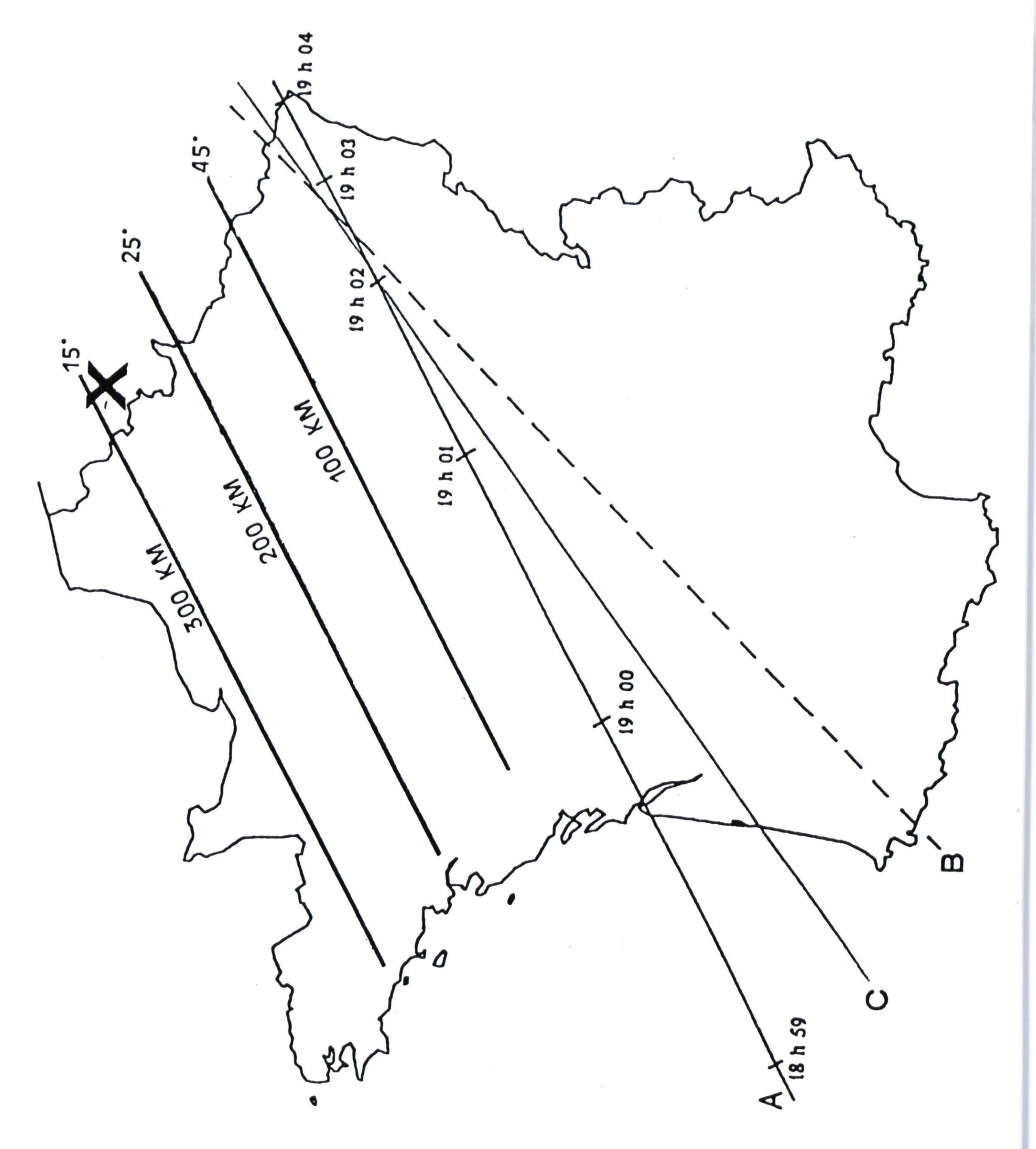
Figure 9



Répartition des sites d'observation du phénomène du 5 novembre 1990 en Belgique (d'après les témoignages recueillis à la SOBEPS). Les flèches correspondent aux témoignages pour lesquels la direction de déplacement a été clairement indiquée; les points désignent les autres sites. Les cercles permettent de repérer quelques villes : B=Bruxelles; AW=Antwerpen (Anvers); L=Liège; N=Namur; C=Charleroi; M=Mons; T=Tournai; A=Arlon. Les carrés correspondent aux stations météos consultées : en noir, les zones où le ciel était couvert; en blanc, celles où le ciel était plutôt dégagé.

Figure 10

La droite A correspond à la trajectoire proposée par M. Pierre Neirinck (axe Royan-Nevers-Saint Dié-Nuremberg); en B, le tracé proposé par le SEPRA (parallèle à l'axe Pau-Strasbourg, légèrement décalé vers le nord-ouest); en C, le tracé proposé par Franck Marie. Jusqu'à 100 km de distance, la hauteur angulaire d'observation d'un objet se déplaçant à 100 km d'altitude est de 45°; elle passe à 15° lorsqu'on se trouve à 300 km de l'aplomb de cette trajectoire. La croix indique la principale zone de témoignages pour la Belgique.



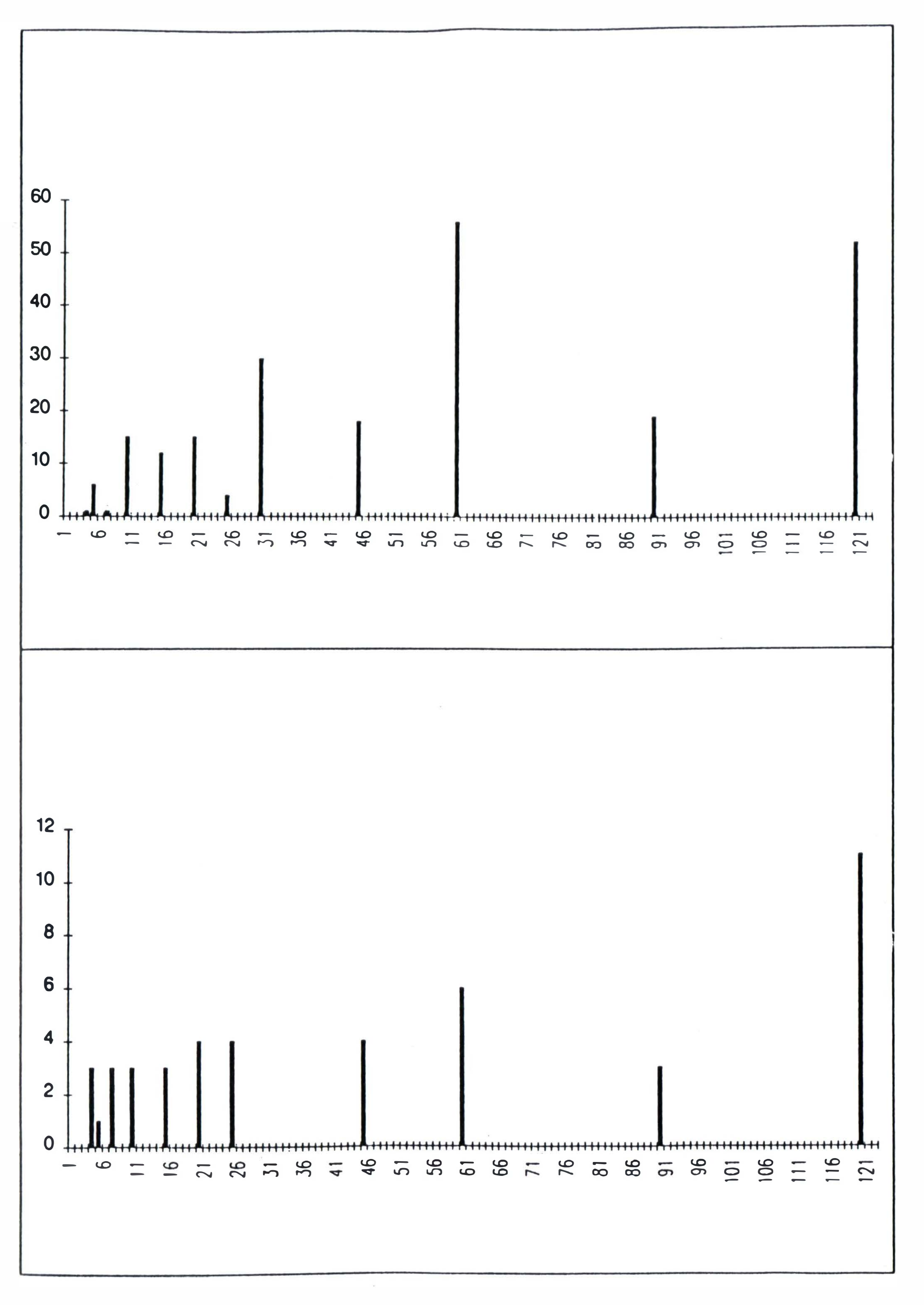


Figure 12. Répartition du nombre de cas en fonction de la durée estimée (en secondes). En haut, la distribution des cas français; en bas, celle des belges.

- les *ufomanes* qui sont prêts à considérer n'importe quel témoignage de phénomène aérien anormal comme étant de type 3.

La place de ce que j'appelle l'ufologie sérieuse est dans un intervalle béant entre ces extrêmes qui depuis longtemps menacent le crédit scientifique de nos travaux. C'est à nous de proposer des critères clairs, précis et efficaces pour discriminer entre les divers types 1, 2 et 3. On a trop souvent négligé l'enquête ufologique, soit en méprisant le travail de ceux qui vont sur le terrain, soit en prenant au premier degré le moindre élément fourni par les témoins.

Si l'affaire du 5 novembre 1990 mérite qu'on continue à s'y intéresser, c'est certainement parce qu'elle illustre au mieux les diverses composantes de l'ufologie moderne et qu'elle constitue un merveilleux exemple de ses faiblesses, mais aussi de ses potentialités. Pour ce faire, nous devons faire preuve d'un double courage. D'abord, ne pas craindre de reconnaître qu'il existe un grand nombre de confusions possibles et toujours prendre l'initiative d'expliquer certaines observations quand il est manifeste que c'est là l'explication la mieux appropriée. Mais aussi revendiquer la persistance d'anomalies originales et refuser toute explication qui occulte diverses données objectives. L'utilisation intempestive du *rasoir d'Occam* [30] est aussi une erreur méthodologique.

Cette ufologie que je revendique est toujours inconfortable. Elle nous astreint à calmer l'enthousiasme aveugle de ceux qui sont prêts à imaginer les pires scénarios de la science-fiction pour comprendre l'ensemble des témoignages d'OVNI. Il faut aussi persévérer dans l'information, convaincre et ouvrir les yeux de ceux dont les oeillères ne filtrent que ce qu'ils sont prêts à accepter. Cette double attitude de « frein » et de « moteur » est souvent enrichissante sur le plan intellectuel, mais elle est aussi très éprouvante sur le plan psychologique. C'est un itinéraire jonché de doutes, de certitudes renouvelées et d'autres qu'il a fallu abandonner. C'est sans doute un chemin risqué, mais les perspectives qu'il permet de découvrir sont sans prix.

Michel BOUGARD

---

[30] Guillaume d'Occam (ou d'Ockham), franciscain anglais du début du XIVe siècle, est surtout connu pour ses travaux de logique. Cet homme d'église est, curieusement, devenu une des références préférées des rationalistes pour qui toute recherche ne peut s'entendre que par une économie de pensée. Le *rasoir d'Occam* est un principe méthodologique qui exige de ne pas faire intervenir d'hypothèses nouvelles et complexes quand d'autres, plus traditionnelles et simples, peuvent convenir.

REVENIR AU 5 NOVEMBRE 1990

Rarement une affaire d'ovni en Europe n'aura suscité autant de réactions que celle du 5 novembre 1990. La SOBEPS, à l'occasion de ce numéro d'*Inforespace* uniquement consacré à celle-ci, revient sur ce cas afin de faire le point sur cet étrange triangle qui survola la France au cours de cette soirée d'automne.

Chaque fois que j'ai parlé du cas du 5 novembre 1990, ce n'était plus que pour évoquer le problème du phénomène unique observé par des témoins multiples et montrer ce que représente un cas remarquable d'étude de la psychologie de la perception. Mais, puisque l'opportunité se présente aujourd'hui, j'aimerais y revenir et aborder un certain nombre de points et d'éléments qui n'avaient jamais été présentés pour tenter d'apporter un éclairage différent dans le débat et contribuer ainsi, je l'espère, à mieux comprendre ce cas.

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur le cas du 5 novembre 1990, non seulement dans le monde de l'ufologie, mais aussi et surtout par les médias qui sont sans doute à l'origine d'un énorme malentendu au sujet de l'interprétation du phénomène observé. Peut-être cette affaire n'aurait-elle pas eu l'écho qu'elle reçut si certaines associations n'avaient voulu s'en prendre directement au SEPRA - le service officiel- en l'accusant de vouloir dissimuler la vérité. Sur ce dernier point, la position du CNES/SEPRA a toujours été claire : chaque fois qu'un événement de nature mystérieuse ou incertaine est projeté sur le devant de la scène, il ne peut y avoir de réponse immédiate, car il faut procéder a une vérification des faits avant de se prononcer d'une façon quelconque sur la nature et l'origine de celui-ci. Nous avons toujours procédé ainsi et nous continuerons à faire de même chaque fois qu'un tel cas se représentera. La suite des événements montrera à quel point cette attitude est la plus sage et raisonnable qui soit.

Avant de faire les commentaires qui s'imposent , il est sans doute utile de revenir sur les événements tels qu'ils nous ont été communiqués Le 5 novembre 1990, aux alentours de 19 h 00, alors qu'il faisait une nuit noire avec un ciel parfaitement déga-

gé, une grande partie de l'Europe, mais plus particulièrement la France, la Belgique, et l'Allemagne allaient être le théâtre d'un survol par un immense objet de forme triangulaire, aux extrémités lumineuses, et silencieux. Dès cet instant, et ce pendant plusieurs semaines, des centaines de témoignages parviendront au CNES/SEPRA à Toulouse par l'intermédiaire des brigades de gendarmerie et de la police nationale. Devant un événement d'une telle ampleur, une cellule de crise était créée pour faire face aux nombreux témoignages qui affluaient de toutes part et engager une enquête. Il sera recueilli durant quelques semaines 223 appels téléphoniques, 209 procès verbaux de gendarmerie représentant quelques 875 témoins décrivant le phénomène ainsi que 9 observations en vol d'avions civils et militaires.

Dès les premiers témoignages recueillis, nous pouvions déjà avoir une description assez précise des caractéristiques du phénomène, en particulier sur la trajectoire suivie et la durée d'observation, qui sont deux paramètres essentiels pour la détermination d'un éventuel phénomène naturel ou artificiel se déplaçant dans la haute atmosphère. Nous savions en effet que les premières observations concernaient la côte ouest de la France et que le phénomène se déplaçait vers le nord-est avant de disparaître au dessus de l'Allemagne. La trajectoire était rectiligne et la durée d'observation comprise entre 30 secondes et 1 minute. Mais c'est surtout la forme triangulaire aux sommets lumineux et l'immensité de l'objet qui étonnera la majorité des observateurs.

A la lecture de ces premiers témoignages et indépendamment de la demande exprimée auprès des organismes pouvant nous fournir des informations sur l'origine du phénomène, nous pouvions raisonnablement envisager un événement se déroulant dans la haute atmosphère qui semblait en accord soit avec le passage d'avions en formation ou celle d'une rentrée d'un objet naturel ou artificiel dans l'atmosphère.

48 heures après notre demande d'informations nous recevions de la NASA la confirmation qu'il s'agissait bien de la retombée d'un corps artificiel de l'espace. Ce communiqué était sans équivoque et recoupait très bien les quelques dizaines de témoignages que nous avions déjà reçu.

Informations de la NASA

Objet: immatriculation 20925/1990/94C

Corps de fusée 3° étage d'une fusée PROTON

Satellite de télécommunication GORIZON 21
Lancement le 3 novembre 1990

Le créneau de retombée était fixé aux alentours du 5 novembre à 18h06.

Le point de chute théorique évalué à 49.0 degré Nord, 7.30 degré Est, c'est à dire au nord-est de la France- l'inclinaison est de 51.7° par rapport l'équateur.

Les indications fournies par ailleurs par les radars de l'USSPACECOM confirment en tout point le passage aux heures indiquées de l'objet.
Temps 16h52 17h06 17h21
17.36 17.51
Latitude 30000~17o8 5105
-25~2 22~8
Longitude 11509 15307 217~2
289~7 32700

Nous pouvions en conséquence constater qu'il y avait une parfaite coïncidence entre les heures de passage de l'objet au dessus de la France et l'ensemble des témoignages décrivant le phénomène.
La question qui se posait alors était de comprendre pourquoi il y avait eu autant de bruit et de polémique autour d'une banale rentrée d'un corps de fusée dans l'atmosphère ? Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'ampleur qui fut donnée à cet événement et en premier lieu le caractère spectaculaire et exceptionnel dû à la traversée de zones peuplées au moment critique de la désintégration entre 110 et 80 km d'altitude. En effet, l'objet principal - le corps de fusée - accompagné d'autres éléments distants de quelques kilomètres, se déplaçant à la même vitesse, traversèrent la France à l'instant précis où les effets de frottement et d'échauffement des matériaux sont les plus importants, provoquant ces lueurs vives de couleur jaune et blanche indiquant une température de plus de 10000° centigrade. L'heure tardive, aux alentours de 19 h 00 en local, et la nuit déjà avancée, accentué par un ciel totalement dégagé, d'une pureté exceptionnelle même, permirent une qualité d'observation rarement atteinte dans ce genre de cas.

Par ailleurs, les agences de presse diffusèrent des communiqués tous plus contradictoires les uns que les autres qui entretinrent le doute sur l'origine du phénomène. L'exemple du communiqué de l'AFP est révélateur de tout cela. Une dépêche de l'AFP de Munich indiquait que l'observatoire astronomique de la ville affirmait qu'il s'agissait de la rentrée d'une météorite. Après consultation de mes collègues astronomes il apparaissait que l'observatoire de Munich n'existait pas! Le mal était fait et rien ne pouvait empêcher les journaux de donner la version sur l'origine de l'étrange triangle qui

avait traversé la France le 5 novembre 1990. De même certaines radios et chaînes de télévision rajoutèrent une confusion supplémentaire en interviewant des pilotes comme Jean GRELE qui affirma que ce qui avait été observé était incompatible avec la trajectoire fournie par la NASA.

Mais le plus fort restera sans doute l'émission 7/7 d'Anne Sinclair, à laquelle participait l'acteur de cinéma Alain Delon. Celui-ci, évoquant l'événement, déclarait qu'il ne croyait absolument pas à la version officielle et qu'il était tout à fait favorable à l'idée selon laquelle les extraterrestres existaient. Cela avait au moins le mérite de la franchise, mais jetait encore un peu plus de confusion dans le débat avec cet amalgame classique OVNI = extraterrestre.

La polémique s'amplifia encore avec l'attitude de certains groupes ufologiques français qui contestaient la version de la rentrée atmosphérique, ce qui était leur droit le plus élémentaire à condition qu'ils apportent la preuve de leur affirmations sur l'origine du phénomène incriminé. Je n'en veux pour exemple que l'attitude de ce groupe « BANQUE OVNI », qui non seulement racontait n'importe quoi mais qui plus est, accusait le SEPRA et son responsable rien de moins que de crime de forfaiture ! (ci-joint document de flanque OVNI du 24 février 1996 traitant de ce sujet).

Un autre facteur supplémentaire a peut être jeté la confusion : c'est le fait que cet événement coïncidait avec la période de tension internationale précédent la guerre du Golfe. En effet, des manoeuvre militaires étaient en cours un peu partout dans le monde, ce qui a sans doute troublé les esprits, à commencer par les pilotes civils et militaires. Une majorité d'entre eux rapportât que l'interprétation qu'ils faisaient du phénomène était la formation d'avions de combat en post combustion. De même, la présence du F117 A, comme dans le cas de l'affaire de la vague belge, fut cité à plusieurs reprises.

Pourquoi autant de personnes et d'observateurs en toute bonne fois ont-ils fait une telle erreur de jugement :

Je vois en cela deux raisons

- La première correspond à une mauvaise perception visuelle du phénomène physique perçu (incapacité d'apprécier à leur juste valeur les paramètres de distance, de dimension , de vitesse et de durée par manque de référentiel).
- Deuxièmement par une interprétation incorrecte du au fait qu'il n'y avait pas d'analogie disponible, d'objet à comparer, dans leur perception de phénomènes divers surtout compte tenu de la dimension et de la forme silencieuse se déplaçant dans un ciel dépourvu de nuages.

Aujourd'hui près de 7 années se sont écoulées depuis cette affaire; beaucoup de gens se sont exprimés et certains témoins que j'ai rencontrés depuis, qui étaient convaincu à l'époque du caractère mystérieux et extraordinaire de leur observation, et avec qui j'ai pu reconstituer le témoignage, conviennent aujourd'hui, en toute bonne foi, d'une erreur perceptive. Néanmoins, ils garderont, malgré la réponse faite à cet événement, le souvenir de quelque chose d'unique et d'extraordinairement spectaculaire.

D'autres, au contraire, resteront convaincus du contraire, assurés et renforcés dans leurs convictions qu'ils avaient vu, durant cette soirée du 5 novembre 1990, le grand vaisseau d' *Independance Day*.

Mon souci n'est pas de leur apporter la verité, ils ont la leur, mais tout simplement d'essayer de séparer le domaine du compréhensible et du raisonnable de celui du rêve et de la croyance.

Jean-Jacques VELASCO
Responsable du SEPRA
CNES Toulouse

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

1. UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

Enfin, le livre que tout le monde attendait est disponible. La SOBEPS a aujourd'hui terminé la rédaction de ce dossier exceptionnel sur la vague d'observations qui a déferlé sur la Belgique depuis l'automne 1989 jusqu'à l'été 1991.

* Préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS;
* Historique des événements : au jour le jour, la vie de la SOBEPS durant ces deux dernières années et la description des meilleurs cas enquêtés;
* La couverture médiatique de la vague, avec un tour d'horizon de la presse écrite du monde entier, des extraits des émissions TV et radio, etc...;
* Les documents photos et vidéos, ainsi que les résultats des analyses;
* L'analyse des données radars grâce à la collaboration sans précédent de la Force aérienne et de la Gendarmerie;
* L'évolution de l'intérêt chez les officiels et les scientifiques, un projet d'étude au niveau européen;
* Les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger, et plus particulièrement un exposé de la vague américaine de 83-84;
* Le point sur la technologie "Stealth", pour tordre définitivement le cou à un drôle de "canard";
* Les premières analyses statistiques sur la vague;
* Les conclusions personnelles des auteurs du livre;
* Postface par le général Wilfried De Brouwer de la Force aérienne.

Un dossier que personne ne peut manquer.

Enfin l'occasion d'en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain : les enquêteurs, les milliers de témoins rapprochés, les chercheurs.

Ce livre de 504 pages, relate de nombreux cas inédits et contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

2. UNE ENIGME NON RESOLUE

En 1994, la SOBEPS publiait son second rapport d'activités suir la vague belge. A partir de dizaines de milliers de pages de rapports d'enquêtes, la SOBEPS mettait le monde politique et scientifique face à de nouveaux défis.

* Préface d'Isabelle Stengers, philosophe et historienne des sciences (en quoi cette vague constitue-t-elle une "anomalie" ?).
* Historique des observations, les grands cas survenus après la publication du premier rapport de la SOBEPS.
* Présentation des particularités remarquables de la vague : les caractéristiques de vol, le détail des structures, les effets physiques.
* Le dossier complet de l'analyse de la photographie de Petit-Rechain.
* L'évocation des cas diurnes de cette vague, et plus particulièrement les phénomènes observés dans l'après-midi du 29 novembre 1989, quelques heures avant l'explosion de la vague au-dessus d'Eupen.
* Les réactions du monde scientifique à la publication de notre dernier rapport, les commentaires de la presse, l'intérêt des chaînes télévisées pour les événements.
* Comparaison de l'évolution des témoignages en fonction des médias, avec l'évaluation du rôle de la presse dans la diffusion de la vague.
* Comment, à partir des observations disponibles et des analyses effectuées, entreprendre de nouvelles recherches.
* Les perturbations météorologiques et les radars : une hypothèse pour l'épisode de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (radars des F-16).
* Prospectives pour une ufologie scientifique, avec la recherche d'une méthodologie appropriée.
* Les enjeux de la recherche ufologique par rapport à la démocratie (démarches politiques entreprises par la SOBEPS sur le plan national et au niveau européen).

Ces deux ouvrages édités par la SOBEPS constituent un tout difficilement dissociable.

Nous vous les proposons tous les deux (ces livres étant désignés par VOB 1 et VOB 2) pour la somme de 1.500 FB (275 FF), frais de port et TVA compris. Cette offre n'est valable que pour les deux volumes pris ensemble. Chaque volume séparé est vendu au prix de 1.050 FB (200 FF).

Vous pouvez effectuer votre payement par compte bancaire (n° 210-0222255-80 ou n° 000-0316209-86), au nom de la SOBEPS, avenue Paul Janson, B-1070 Bruxelles. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, mais avec les frais de transfert à votre charge (les chèques seront refusés).
N'oubliez pas de mentionner clairement dans la case "communication", soit VOB 1 + VOB 2, ou VOB 1, ou VOB2, selon votre choix, et le nombre d'exemplaires commandés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/521.74.04** (mais uniquement le samedi entre 14 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 360 diapositives de la collection sont réparties en 30 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.Deux séries complémentaires de 12 diapositives chacune ont été consacrées à la vague belge : 750 FB pour les 24 dias (indissociables).

GUIDES DE L'ENQUETEUR ET DE L'OBSERVATEUR

Le **guide de l'enquêteur** est un aide-mémoire reprenant un éventail de 200 questions à aborder lors d'observations d'OVNI. On y explique également comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment s'occuper d'éventuelles traces, comment rédiger son rapport et affecter chaque cas d'indices de crédibilité et d'étrangeté.

Le **guide de l'observateur** traite des données astronomiques essentielles sur les étoiles et les planètes, les confusions possibles, les visibilités de la Lune et du Soleil, et permet une introduction solide aux notions d'astronomie nécessaires à tout ufologue.

Les deux documents sont complémentaires et peuvent être acquis **séparément** au prix de **250 FB** par exemplaire (60 FF chacun, ou 350 FB pour les membres étrangers). Les commandes sont à adresser à la SOBEPS et leur réglement se fait en respectant les modalités précisées en page 2 de couverture.